

Bulletin Municipal **BEAUMONT**



www.beaumont74.fr

Bulletin municipal n° 117 - juin 2025



SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

| | |
|---|-------|
| Voirie - sécurité | 5-6 |
| Budget 2025 | 7 |
| Urbanisme | 8-12 |
| Commémoration du 8 mai | 13 |
| Bibliothèque Municipale | 14-18 |
| Panneaux lumineux | 19 |
| La maison des enfants extraordinaires | 20-21 |
| Héléman | 22-23 |

VIE LOCALE

| | |
|--------------------------------------|----|
| Le chemin des écoliers | 24 |
| Mai à vélo | 25 |
| Une ferme au coeur de Beaumont | 26 |
| Chiens et agriculture | 27 |

VIE INTERCOMMUNALE

| | |
|--------------------------|-------|
| SIVU Beaupré | 28-29 |
| ViaRhôna sud Léman | 30 |
| Appli CC Genevois | 31 |

ZOOM

| | |
|--------------------------------|-------|
| La salle multi-activités | 32-38 |
|--------------------------------|-------|

VIE ASSOCIATIVE

| | |
|--------------------------------------|-------|
| R'ADO | 39 |
| le comité des fêtes | 40-41 |
| Studio 02 Dance School | 41 |
| Union Salève foot | 42-43 |
| La banda «Olé Blaireaux» | 43 |
| Les orgues de Beaumont | 44-45 |
| Beaumont'e sur scène | 46 |
| Fit n'fight | 47 |
| Capoeira sem fronteira | 48 |
| Tennis-club du Châble-Beaumont | 49 |
| AFN du Salève | 49 |
| Sakura | 50 |
| Amicale des donneurs de sang | 51 |

INFOS UTILES

| | |
|-----------------------|----|
| Numéros utiles | 52 |
| Proxigem | 53 |
| Recensement | 54 |
| Tous au compost | 54 |
| État civil | 55 |

Éditeur: Mairie de Beaumont
 Directeur de la publication : Marc Genoud
 Chargé de contenu : Commission Communication
 Graphisme : Ctocon - Bogève
 Impression Villière - Beaumont
 Nous remercions les photographes pour leur contribution à ce bulletin.

Chères Beaumontoises, chers Beaumontois,

À l'approche de la fin du mandat municipal en cours, il m'apparaît important de faire un bilan des actions menées par la municipalité depuis 2020.

Je ne vais pas reprendre en détail chacune de celles-ci; je préfère vous présenter les plus significatives d'entre elles.



SÉCURITÉ PUBLIQUE

La vidéoprotection: le prestataire qui sera en charge des travaux de vidéo protection sera choisi prochainement. Le délai entre la décision et la réalisation est important car de nombreux échanges ont été nécessaires entre les forces de l'ordre et les communes concernées pour bénéficier d'un maillage de surveillance pertinent. Ce projet de début de mandat se réalisera enfin.

La police municipale: comme vous le savez la convention qui nous liait avec Saint-Julien en Genevois s'achève. Avec d'autres maires du secteur, nous avons conduit une réflexion sur quels étaient nos besoins et nos attentes dans ce domaine. Je pense que le caractère rural de notre commune nous incite à recruter un ou deux agents polyvalents, c'est-à-dire aussi bien capables d'intervenir dans nos espaces naturels qu'en zone urbaine. Nous devons veiller à la charge financière qui en résultera. Par contre, vous aurez l'avantage de les avoir dans une réelle proximité.

EN CE QUI CONCERNE NOS JEUNES

Si je regarde ce qui a été fait en faveur de vos enfants, ces derniers ont pu bénéficier très rapidement, dès le début du mandat, de la rénovation des jeux du parc Meyer puis de la création du skatepark - pumptrack qui attire un large public.

Les jeunes scolarisés à Beaupré occupent maintenant l'extension de l'école et disposent ainsi de conditions d'enseignement de grande qualité ; cette construction a également permis d'améliorer l'accueil périscolaire. J'en profite d'ailleurs pour remercier le personnel du SIVU et sa direction pour leur implication.

Les adolescents qui se rendent au collège ou au lycée à Saint-Julien disposent d'un titre de transport scolaire qui leur permet également de prendre la ligne régulière M. dont la fréquence a été augmentée. Les déplacements en transport en commun sont donc facilités... également pour les adultes.

Toujours en lien avec la jeunesse, je tiens à souligner l'encadrement différencié que l'association Pazapas propose aux « enfants extraordinaires » (syndromes autistiques) et le soutien qu'elle apporte à leurs parents. Nous nous félicitons d'avoir répondu favorablement et sans hésitation à leur demande d'installation et d'avoir participé financièrement à l'aménagement des locaux.

EN CE QUI CONCERNE NOS AÎNÉS

Nous avons relancé une association qui organise des activités qui favorisent les rencontres et les échanges. Nous espérons ainsi que les nouveaux membres du bureau de cette association développeront le dynamisme nécessaire pour favoriser de nombreuses adhésions.

Nous avons maintenu les sorties annuelles des plus de 65 ans en diversifiant le cadre de ces rencontres (repas sur le lac d'Annecy, parc aux oiseaux dans les Dombes, repas musical et dansant, ...) afin de satisfaire tous les participants. Cet événement vient en complément de la rencontre de Noël autour des colis-cadeaux.

Merci aux membres du CCAS et à sa vice-présidente pour leur implication et le résultat obtenu.

EN CE QUI CONCERNE NOS ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

En lien avec la communauté de communes, nous soutenons quotidiennement l'activité économique de Beaumont, nos commerces et nos entrepreneurs qui apportent services et emplois à la commune avec efficacité malgré un contexte économique national morose. C'est donc avec satisfaction que nous relevons par exemple, le maintien de notre « Petit Casino » et la reprise de notre boulangerie par des personnes qui ne ménagent pas leur temps et leurs efforts. Notre bar a également un repreneur qui améliore la capacité d'accueil de celui-ci.

Le projet majeur que nous avons mené à bien est la mise en place du maraîchage communal. Réunir tous les partenaires institutionnels, trouver un terrain d'entente avec l'ensemble des exploitants et sélectionner un repreneur, a demandé beaucoup de temps et une forte implication de la part des élus. Je les en remercie chaleureusement. Nous sommes fiers d'y être parvenus et souhaitons courage et réussite à M. Tardivel. C'est une première étape qui en annonce une autre: la construction d'un entrepôt de stockage agricole moderne, ce qui permettra de créer sur l'espace constructible ainsi libéré 16 logements dont 12 seront de type BRS (Bail réel solidaire). Ce dispositif propose un montage financier innovant permettant l'acquisition d'un logement à un prix plus raisonnable pour des personnes aux revenus modérés. Sur un territoire comme le nôtre, il est important de permettre à nos habitants qui travaillent directement sur celui-ci d'avoir accès à la propriété.

SUR LE PLAN PATRIMONIAL ET CULTUREL

Votre bibliothèque a été largement rénovée pour la rendre plus lumineuse et plus attractive. Grâce aux larges activités proposées et à l'accueil chaleureux de notre bibliothécaire et du groupe de bénévoles dynamique qui l'entoure, vous êtes de plus en plus nombreux à profiter de ce lieu convivial.

Notre patrimoine communal est également constitué de bâtiments dont nous avons le devoir de prendre soin. Vous avez ainsi constaté que des travaux de rénovation sont en cours dans la grand'rue: l'ancien tabac-presse (où nous aménageons un appartement à l'étage et un commerce en rez-de-chaussée) et l'immeuble où se trouve le Crédit Agricole - isolation extérieure, menuiseries et devanture, chauffage...

D'autres bâtiments feront également l'objet de notre attention dans les mois à venir.

À PROPOS DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DE L'ANIMATION COMMUNALE

Dernièrement, une réunion publique vous a donné l'occasion de prendre connaissance de notre projet de salle multi-activités. Ce projet ambitieux répondra prioritairement aux besoins et aux attentes des nombreuses associations en recherche d'espace confortable et adéquat. Le zoom de ce bulletin y est consacré. Tout y est détaillé.

Le dynamisme de la commune est également le résultat de l'activité de l'ensemble de ses associations. Qu'elles soient sportives et ludiques, qu'elles soient culturelles et artistiques, elles sont ouvertes à tous! Bravo pour l'investissement constant des bénévoles. Nous contribuons à cette réussite dans la mesure des moyens financiers que nous pouvons leur attribuer. Merci également à tous ceux qui s'impliquent dans la Fête de la Thuile qui est un moment intergénérationnel apprécié où j'aurais le plaisir de vous rencontrer prochainement.

Quant à notre marché mensuel, il participe également à l'animation de la commune ; il faut que nous le développions et c'est une tâche prenante pour l'élu qui suit ce dossier car rien n'est jamais arrêté de manière définitive d'un mois sur l'autre.

Heureux de ces premiers succès et enthousiaste à travailler pour un Beaumont toujours plus fort et attractif, je souhaite poursuivre ce travail avec les équipes.

Car la mairie de Beaumont, c'est bien sûr une équipe d'élus motivés mais c'est aussi une équipe d'agents qui donne depuis plusieurs années le meilleur d'elle-même dans un contexte de stabilité et de confiance. J'ai leur confiance. Je les en remercie et j'en suis fier, car cette confiance est un élément majeur de gestion des ressources humaines.

Être maire, c'est également avoir une grande disponibilité pour être pleinement aux services des habitants, des entreprises et des partenaires (CCG, Département, collègues des communes voisines, syndicat mixte du Salève, Syane). Ayant la chance d'avoir cette disponibilité, je vais poursuivre cet engagement avec humilité.

Lors de la cérémonie des vœux de janvier 2025, j'ai employé à plusieurs reprises dans mon discours ce terme d'humilité. Qu'est-ce que cela représente pour moi? L'humilité, c'est la force de reconnaître que l'on n'a pas forcément toujours raison; c'est également être persuadé que l'intelligence collective que nous construisons avec vous l'emportera sur des certitudes trop rapides, voire dogmatiques. Être humble, c'est avoir une juste opinion de soi-même, c'est donc savoir qu'on a encore besoin de progresser et qu'on a besoin des autres.

J'ai bien en tête ce que j'estime être les priorités pour la commune mais je souhaite qu'elles soient pleinement questionnées et partagées. Aussi, il m'importe que la participation citoyenne soit demain encore plus forte sur nos projets structurants.

Par exemple, la création de la salle multi-activités conduit obligatoirement à une réflexion à avoir sur nos bâtiments communaux: quel doit être le devenir de l'ancienne salle des fêtes? comment doit évoluer notre bibliothèque pour répondre aux normes exigées en termes de surface? comment développer de nouveaux logements dans nos bâtiments existants? quelle affectation doit-on donner à l'ancienne école de Beaumont et à son préau? Autant de questions sur lesquelles vous devrez avoir à vous prononcer... mais ce ne sont pas les seules: voirie, boulevard urbain, mobilité douce et active sont des thématiques importantes.

Vous l'avez compris à travers mes propos. Être maire, adjoint ou conseiller municipal n'est rien sans les habitants autour de lui! Alors, si la vie de la commune et son devenir vous intéressent, parlons-en! Je reste à votre écoute.

Bonnes vacances à tous et merci pour l'implication de chacun des membres des équipes élus et agents dans la gestion communale et pour le résultat obtenu!

Marc Genoud
Maire de Beaumont



VOIRIE - SÉCURITÉ

INFORMER, SENSIBILISER AVEC PATIENCE ET PÉDAGOGIE, ET LES HABITUDES PRENNENT DOUCEMENT.

La commune s'est engagée depuis maintenant 4 ans dans la lutte active contre l'insécurité routière. Elle a obtenu deux cœurs au label « Village prudent » qui **valorise les initiatives des collectivités territoriales** en ce sens. Et elle ne compte pas s'arrêter là !

Notre action est multiforme. Nous avons établi un diagnostic de la mobilité au sein de notre territoire ayant la responsabilité des infrastructures et disposant du pouvoir de police, il a eu comme conséquence la rédaction d'**un schéma directeur des mobilités**, pierre angulaire de tous les aménagements déjà effectués et qui restent à effectuer. En parallèle, nous essayons de sensibiliser, dès que nous le pouvons, les plus jeunes (« Mai à vélo » par exemple), nos personnels et nos habitants, à travers notre site, ce bulletin ou la lettre d'informations.

Nous concevons que **se déplacer fait partie des exigences légitimes** de n'importe quel habitant de notre commune et qu'il nous revient de faciliter ses déplacements. Bon nombre d'options se sont offertes à nous, à commencer par l'opportunité de permettre à chacun de choisir son mode de transport : à pied, en vélo, en moto, à voiture, en transport en commun, en covoiturage (voir l'article « Hé Léman ») **en privilégiant leur complémentarité**. Ainsi il nous est incombe de mettre en place des aménagements en faveur de la sécurité tout en veillant au respect des réglementations routières.



N'oublions pas que la qualité de l'air est devenue un enjeu majeur de santé publique en luttant, par exemple, contre les émissions polluantes. Notre action constitue donc aussi **l'un des maillons de la préservation de l'environnement**.

Avec, parmi les priorités, **favoriser les modes de déplacements doux et/ou actifs** et redonner aux piétons et aux cyclistes leur pleine place au cœur de notre territoire. Le piéton est le 1^{er} usager de la route. Mais il n'est pas seulement un marcheur ; sur le trottoir, il peut se déplacer à rollers, en skate, à trottinette ou à vélo jusqu'à 8 ans. Pour eux, la continuité de véritables cheminements à travers notre commune est à privilégier à la fois pour leur confort et leur sécurité. Il en va de même pour les cyclistes qui partagent tout autant l'espace public avec les usagers motorisés et pour lesquels les conditions de circulation doivent être facilitées.

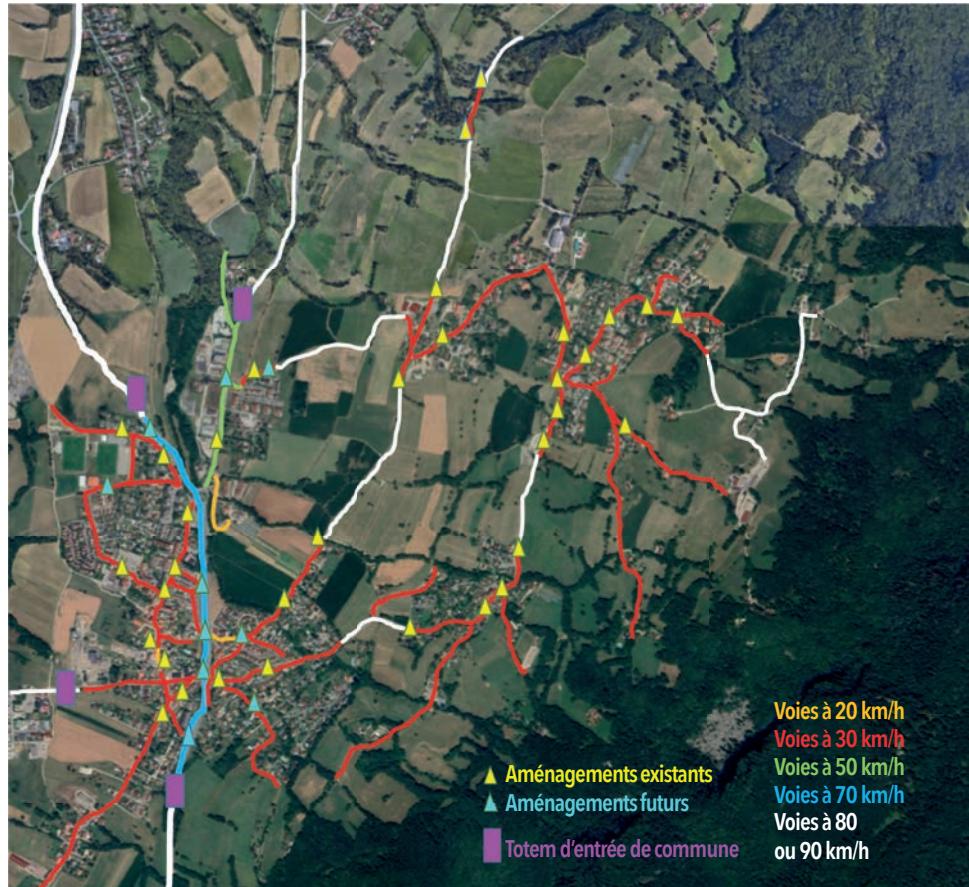
C'est donc en aménageant l'espace public pour la sécurité que nous pouvons atteindre ces objectifs. La commune a pris le parti de réduire les vitesses de circulation. Pour cela, certes, les solutions définies dans le cadre d'une restructuration de l'espace ne manquent pas : de l'aménagement ponctuel (chicanes, écluses, ralentisseurs...) à l'instauration d'une zone de rencontre, à la généralisation d'une limitation à 30 km/h, **de nombreuses formules peuvent coexister**. Toutes participent au nécessaire apaisement de la circulation. Mais... les premiers qui doivent prendre la mesure de ces objectifs sont les utilisateurs eux-mêmes. La commune connaît bien ce paradoxe : « Le Beaumontois entend ne pas être gêné dans ses déplacements et que la route soit fluide devant lui. Mais dès qu'il est à pied, il est capable de vous dire qu'il veut qu'on roule moins vite. Il exprime des désirs contradictoires, et c'est à nous de dépasser cela avec l'objectif d'une cohabitation apaisée entre les utilisateurs de l'espace public. » Partant de cette contradiction interne, **il devient impossible de satisfaire tout le monde**. Et pourtant il faut oser, malgré tout.

Notre politique s'est donc orientée vers :

- la prévention avec la mise en place de radars pédagogiques,
- puis l'expérimentation avec la pose temporaire de bornes, d'écluses, de ralentisseurs ayant fait grand bruit,
- et enfin, des aménagements durables.

Cette carte de notre commune montre la cohérence de toutes ces modifications entre la vitesse maximale autorisée, les aménagements existants (représentés par des triangles de couleur jaune),

- des rétrécissements naturels de chaussée comme sur la route du Salève à Jussy,
- des priorités à droite comme dans la Grand'rue avec la rue Beaupré,
- des écluses axiales comme sur la route du Salève aux Chainays,
- des écluses centrales comme sur la route de la Croisette aux Chainays,
- des ralentisseurs comme sur la route de la Croisette à Châtillon,
- des passages surélevés comme sur la route des Fruitières,
- des voies à sens unique comme la rue Beaupré,
- des voies interdites sauf riverains comme sur le chemin de la Grande Paroi,
- des trottoirs comme sur la route des Pitons,
- ...



et ceux futurs (représentés par des triangles de couleur bleue):

- L'aménagement des RD1201 et RD18 en boulevard urbain avec 3 ronds-points supplémentaires: le 1^{er} à la place du carrefour à feux actuel, le 2^{ème} pour permettre une entrée-sortie dans le Châble par la route de la Chapelle et le 3^{ème} pour sécuriser le carrefour entre la RD18 et la route de la Marguerite. D'autres modifications sont attendues et sont décrites dans les documents ad-hoc sur notre site.
- Les travaux de réhabilitation de l'impasse du Lavoir et de son carrefour avec la route de la Croisette pour lesquels nous avons enfin obtenu le feu vert départemental.
- La création d'un nouveau trottoir le long du chemin de Zone permettant le cheminement sécurisé entre le terrain stabilisé et la future salle multi-activités.
- Un passage pour piétons sécurisé va voir le jour tout le long de la route de la Marguerite dans la partie en agglomération.
- Le chemin des Crêts se verra aussi doté d'un cheminement piétonnier sécurisé en toute sa longueur.

- La route du Salève va se voir adjoindre un « chaucidou » (chaussée à circulation douce) ce qui consiste en la matérialisation d'une chaussée à voie centrale banalisée qui partage la voirie en 3 voies: une voie centrale pour la circulation à double sens des véhicules motorisés (voitures, camions ou motos) et 2 bandes cyclables latérales pour la circulation des vélos.



- ...

Enfin, pour clore ce chapitre, la commune a validé l'installation de totems informatifs en entrée de commune. Ils mesureront environ 3m de haut pour 1m de large et donneront des informations nous permettant d'ôter des panneaux de signalisation : zone bleue, éclairage public, village prudent, marché... Ils sont en cours de conception au moment où nous vous écrivons cet article.



BUDGET 2025

Soumis chaque année au vote du Conseil municipal, le budget prévoit et autorise les recettes et les dépenses de la commune. Il regroupe deux grandes parties (le fonctionnement et les investissements) dont on liste pour chacune les recettes et les dépenses.

| FONCTIONNEMENT: | | INVESTISSEMENT: | |
|--|--|--|--|
| DÉPENSES | RECETTES | DÉPENSES | RECETTES |
| Principalement: <ul style="list-style-type: none">• Énergie• Entretien voirie• Personnel mairie et services techniques• Participation au SIVU Beaupré | Principalement: <ul style="list-style-type: none">• Fiscalité locale• Fonds frontaliers | Principalement: <ul style="list-style-type: none">• Maîtrise œuvre salle multi• Réhabilitation ancien tabac presse• Rénovation énergétique | Principalement: <ul style="list-style-type: none">• Excédents de fonctionnement• Emprunts |

Le vote du budget primitif est un acte politique qui définit la feuille de route des actions menées par la municipalité. Il permet au-delà du fonctionnement quotidien, la mise en œuvre de projets visant l'entretien mais aussi la valorisation de notre patrimoine et de notre environnement.

Dans un contexte national et international fait d'incertitudes économiques et géopolitiques (inflation, diminution de certaines recettes, baisses des dotations de l'État.), le budget 2025 a été élaboré dans l'objectif de préserver les équilibres financiers tout en prenant en compte les paramètres précités.

En 2025, le budget primitif est fidèle aux objectifs de rigueur de gestion financière à savoir:

- Poursuivre les économies de fonctionnement pour contenir l'évolution des charges et compenser l'inflation des dépenses de gestion courante dont l'évolution demeure inévitable.
- Contribuer aux dépenses du SIVU Beaupré.
- Ne pas augmenter les impôts des Beaumontois.
- Maintenir un service public de qualité.
- Garder le cap d'une politique d'investissement ambitieuse.
- Minimiser le recours à l'emprunt.

URBANISME

En termes d'urbanisation, notre commune a souscrit pleinement au projet de territoire qui impose un respect d'un maximum de 2 % d'augmentation annuelle de la population sur toute la durée de notre mandat.



Ce ne sont donc pas les maisons individuelles pour lesquelles nous avons octroyé des permis de construire qui sont visées par ces restrictions. Même si, ceux-ci ont impliqué des négociations, des réflexions ou des remises en question. Elles ont eu comme conséquence des modifications du règlement du Plan Local d'Urbanisme en termes de gestions des eaux pluviales - un schéma de gestion des eaux pluviales a été réalisé afin d'informer sur l'aptitude des sols à l'infiltration et de proposer des travaux et des recommandations - mais aussi des espaces perméables. Nous avons mis en place un coefficient de biotope par surface définissant ainsi la proportion des surfaces favorables à la nature par rapport à la surface totale d'une parcelle. Il a pour objectifs de limiter la constructibilité, préserver la végétation existante, favoriser l'infiltration et la biodiversité et réguler le microclimat.

Le nerf de cette guerre principalement financière a été la reprise en main des négociations avec les promoteurs, les constructeurs... il a fallu faire comprendre que la première entité à rencontrer est la commune afin d'appréhender ses convictions et comprendre ses motivations urbanistiques. Venir avec un projet ficelé respectant le PLU n'offre aucune garantie de succès, au contraire. Une discussion concertée en amont d'une promesse financière est plus adéquate.



1. Nous nous sommes tout d'abord associés à la décision de l'équipe municipale précédente en continuant la procédure de refus du permis de construire qui aspirait à remplacer 2 maisons individuelles par un complexe de 2 immeubles constitués en tout de 40 logements, ce qui ne correspond pas à la densification visualisée dans cette zone plutôt pavillonnaire. Le contentieux au tribunal administratif est toujours en cours.
 2. Nous avons accompagné la fin de la construction de 20 logements en déplorant néanmoins le choix d'une mixité non respectée isolant les 5 logements sociaux du reste des habitations.
 3. Nous avons repensé le règlement de l'OAP (Orientation d'Aménagement Programmée) de toute cette zone à vocation urbanisable à court terme avec comme idées principales de désenclaver le site, d'aménager des connexions paysagères, de maintenir la perméabilité des sols, de rendre le site accessible par tous les modes, d'intégrer une mixité de fonctions et une complémentarité fonctionnelle avec le centre-bourg, de respecter le PLH (Plan Local de l'Habitat), d'intégrer une cohérence morphologique avec le centre-bourg, d'anticiper les évolutions des espaces mutables et de gérer la cohabitation entre les habitations et les activités présentes et futures.
 4. Nous avons remis en cause la programmation de la construction de 60 logements à l'arrière de l'ancienne école du Châble pour intégrer ces surfaces dans l'OAP décrite ci-dessus afin d'avoir une cohérence territoriale assumée de cette zone continue entre notre mairie, son parc, la zone artisanale, notre école, nos terrains de sport, notre future salle multi-activités (à découvrir ou redécouvrir dans le zoom de ce bulletin) et notre Grand'rue et ses commerces tout en préservant un cadre de vie agréable pour nos habitants. Une étude a été lancée avec le CAUE (Cabinet d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) et sera peut-être suivie de faits par le prochain mandat.
 5. Nous avons refusé le permis permettant la construction de 150 logements en lieu et place de 6 maisons individuelles et suivi le respect du premier permis validé octroyant, le programme « Alpha », la construction de 47 appartements le long de la route de Viry. En parallèle, nous sommes toujours engagés dans un contentieux concernant l'écroulement de cette route en marge de cette construction.

6. Un permis de construire va être déposé sur ce terrain avec, comme règles, celles établies par le précédent PLU. Après des négociations fructueuses, cette construction respectera aussi certaines règles du PLU en vigueur aujourd'hui.
7. Nous sommes en contentieux avec les détenteurs du permis de construire accordé initialement. Ce sont les places de stationnement inhérentes au projet qui sont au centre des débats.

Nous avons profité de la modification du PLU pour affirmer que le stationnement des véhicules doit correspondre aux besoins des constructions et être assuré en dehors des voies publiques. Nous avons donc établi 8 règles à respecter, obligé la création de cave ou cellier et interdit les garages boxés.



construit pour l'aider dans son installation et son développement. En parallèle, nous avons mené avec les Établissements Publics Fonciers (EPF) une étude afin que cet investissement soit le moins possible supporté financièrement par la collectivité. Ainsi devraient voir le jour des bâtiments quasi totalement à vocation sociale sur le tènement constructible de cette zone.

10. Un permis de construire va être déposé sur ce terrain avec, comme règles, celles établies par le précédent PLU. Après des négociations fructueuses, cette construction respectera aussi certaines règles du PLU en vigueur aujourd'hui.

Nous ne sommes certaines fois même pas entrés en négociations lorsque des promoteurs sont venus nous proposer de raser une maison pour construire un immeuble de plus de 20 logements sur des tènements à la Scie-Botte ou aux Eplanes. Notre réponse négative argumentée a suffi pour que les promoteurs n'ailent pas plus loin dans leurs démarches.

De plus, le règlement du PLU a identifié et localisé, principalement dans la Grand'rue, les éléments de patrimoine bâti à protéger pour des motifs d'ordre architectural, patrimonial notamment pour la préservation, le maintien ou la remise en état de ces bâtiments et définir les prescriptions de nature à assurer leur préservation. La commune s'est même portée acquéreur de 2 maisons sur cet axe à des fins protectrices. La 1^{re} est appelée le local 36 pour lequel un article est consacré dans ce bulletin. Le devenir de la 2^{ème} est dans les mains de l'EPF pour un cofinancement judicieux des travaux à effectuer.



Concernant le reste de notre territoire, son urbanisation s'est surtout appuyée sur de nouvelles maisons individuelles et de la rénovation de bâtiments anciens. Les 2 côtés de la route du Salève ont vu des modifications notoires, un lotissement à la Pareuse a vu le jour et la ferme d'Angèle a subi un beau lifting. Que dire des Pharnages ou de Châtillon.

Ainsi notre commune continue à prospérer tranquillement, sereinement s'approchant des 3 500 habitants, seuil fatidique de l'application de l'article 55 de la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) qui impose de disposer de 25 % de logements sociaux au sein de notre parc résidentiel. Notre nouveau règlement du PLU va en ce sens avec l'obligation pour toute nouvelle opération d'habitat d'au moins 5 logements et/ou d'au moins 400 m² de surface de plancher créée (SPC) d'affecter à minima 35 % de SPC à du logement locatif social, à minima 10 % de SPC à du logement en accession sociale et en plus, 10 % de SPC à du logement locatif intermédiaire.

UNE NOUVELLE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE EN PLEIN CŒUR DE LA COMMUNE

La commune poursuit ses efforts en matière de transition énergétique avec une nouvelle opération de rénovation ambitieuse. Cette fois-ci, c'est l'immeuble situé au 25 Grand' Rue - anciennement bâtiment Chaffard, à l'angle de la rue Beaupré - qui bénéficie d'importants travaux d'amélioration thermique. **Les travaux, débutés ce printemps, devraient s'achever en juin 2025.**

UNE ISOLATION PAR L'EXTÉRIEUR POUR UNE PERFORMANCE OPTIMALE

Le projet repose sur une isolation thermique par l'extérieur, avec la pose d'une enveloppe de 18 cm. Ce choix technique assure une performance thermique optimale, tout en améliorant l'esthétique du bâtiment. En parallèle, les menuiseries du rez-de-chaussée, occupé par l'agence du Crédit Agricole, sont remplacées. L'établissement bancaire, locataire des lieux, participe d'ailleurs financièrement aux travaux.

À noter que les murs extérieurs et les menuiseries représentent actuellement plus de 43 % des pertes thermiques de l'immeuble. Leur rénovation constitue donc un levier majeur d'amélioration énergétique.

DES ÉQUIPEMENTS MODERNISÉS POUR PLUS DE CONFORT ET D'EFFICACITÉ

Les volets roulants sont également remplacés. Intégrés directement dans l'isolant, ils permettent non seulement un gain de lumière naturelle dans chaque pièce, mais aussi une meilleure performance énergétique, notamment en été grâce à des modèles solaires.

Du côté des appartements, la ventilation est modernisée avec l'installation d'une VMC hygroréglable basse consommation. Un choix pertinent quand on sait que la ventilation mécanique représente à elle seule un quart de la consommation énergétique intérieure.

L'isolation des combles est renforcée, et une attention particulière est portée à l'étanchéité à l'air, afin de limiter les déperditions invisibles mais coûteuses. Les anciennes chaudières à gaz sont remplacées par une nouvelle génération à condensation, plus performante. Un nettoyage complet des circuits de chauffage et de ventilation (désembouage) accompagne cette opération.



UN CHANTIER CONFORME AUX EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES

Cette rénovation s'inscrit dans le cadre des **obligations imposées par la réglementation thermique des bâtiments existants (RT Existant)**, notamment le **décret n° 2016-711 du 30 mai 2016**, qui encadre les exigences minimales de performance énergétique lors de rénovations importantes. Elle anticipe également certaines dispositions du **décret tertiaire (n° 2019-771 du 23 juillet 2019)** lorsque des bâtiments accueillent des activités commerciales ou de bureaux, en visant une réduction de la consommation énergétique de 45 à 50 %.

En optant pour des équipements performants et une meilleure isolation, le projet se conforme également aux objectifs de la **Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC)** et s'aligne avec les recommandations de l'**ADEME** en matière de rénovation globale.

UNE COORDINATION ÉTROITE AVEC LES ACTEURS DU SITE

La réussite de ce chantier repose également sur une coordination rigoureuse, notamment avec le Crédit Agricole, dont les contraintes spécifiques (sécurité du distributeur automatique de billets et accès pour les convoyeurs de fonds) doivent être respectées tout au long des travaux.

Par ailleurs, la porte d'entrée des appartements est remplacée, apportant à la fois un meilleur confort thermique et un éclairage naturel de l'espace d'entrée.

UN PROJET EXEMPLAIRE À COÛT MAÎTRISÉ

Malgré l'ampleur des travaux, le budget de cette rénovation est contenu sous la barre des 100 000 €. Une opération rendue possible grâce à une subvention du Département couvrant 15 % des dépenses. À terme, cette rénovation vise un gain énergétique global de 45 à 50 %, tout en améliorant significativement le confort des habitants et la qualité du bâti.

La municipalité adresse ses remerciements aux locataires, notamment ceux des appartements, pour leur patience et leur compréhension face aux désagréments occasionnés par les travaux.



RÉNOVATION EXEMPLAIRE AU 36 GRAND' RUE : ENTRE PATRIMOINE, ÉCOLOGIE ET MODERNITÉ

Au cœur du centre-bourg de Beaumont, un projet de rénovation ambitieuse et respectueuse du patrimoine local vient de débuter. Les travaux de réhabilitation du 36 Grand' Rue marquent une étape majeure dans la dynamique de revitalisation architecturale et énergétique du village.



PRÉSERVER L'HISTOIRE TOUT EN MODERNISANT L'USAGE

Inscrit dans une démarche de valorisation du patrimoine bâti ancien, le projet vise à conserver les éléments historiques du bâtiment tout en adaptant ses usages. La façade bénéficiera d'un enduit à la chaux naturelle, technique traditionnelle reconnue pour sa compatibilité avec les murs anciens, favorisant la perspiration des matériaux et évitant les désordres liés à l'humidité.

Une baie libre sera ouverte en rez-de-chaussée, apportant lumière et accessibilité à un futur espace commercial de 58 m². L'étage sera totalement redistribué, tandis que les combles seront aménagés pour créer un logement T4 de 84 m² (sous 1,80 m), en cohérence avec les recommandations d'optimisation du bâti existant formulées par l'Agence NAtionale de l'Habitat (ANAH).

UN CHANTIER RÉSOLUTEMENT ÉCOLOGIQUE

La rénovation s'inscrit dans une démarche de bâtiment durable, privilégiant des matériaux à faible impact environnemental. La charpente et les menuiseries seront réalisées en bois local certifié "Bois des Alpes™", un label reconnu garantissant l'origine et la gestion durable de la ressource forestière alpine (certification PEFC & AFAQ 26 000).

L'isolation thermique et acoustique repose sur des matériaux biosourcés, en particulier de la laine végétale, permettant un déphasage thermique optimal pour le confort d'été, conformément aux principes de la RE2020. Des volets extérieurs seront installés pour limiter la surchauffe estivale, et des velux créeront de nouveaux apports de lumière naturelle.

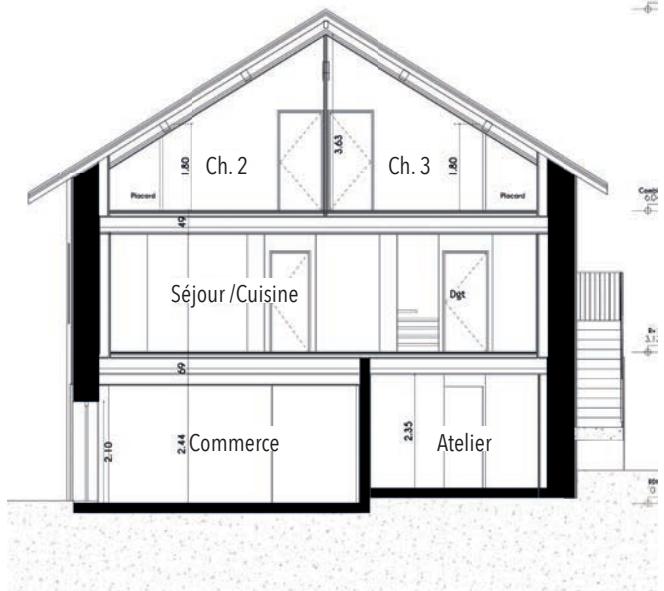
Sur le plan acoustique, des complexes techniques spécifiques permettront d'atteindre un affaiblissement acoustique de 58 dB, un niveau performant selon les exigences de la NRA (Nouvelle Réglementation Acoustique) applicable au logement.

UN PROJET À HAUTE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Le bâtiment, en cours de réhabilitation énergétique lourde, vise un gain de performance énergétique de 68 %, en s'appuyant sur :

- une isolation renforcée des parois (combles, toitures, planchers),
- l'installation d'un chauffe-eau thermodynamique (CET), solution recommandée par l'ADEME pour son efficacité énergétique (COP > 3),
- l'amélioration de l'étanchéité à l'air et le traitement des ponts thermiques.

Ce dispositif permettra également de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) de 68 %, en ligne avec les objectifs de neutralité carbone fixés par la Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC).



UN ENGAGEMENT FORT POUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

La commune de Beaumont, soucieuse d'inscrire ses projets dans une démarche de transition écologique locale, a fait appel à deux acteurs du territoire :

- CERESTIA, spécialisée dans l'identification, la récupération et la remise en circulation de matériaux issus de la déconstruction,
- NUMEROBIS, entreprise locale œuvrant pour la traçabilité et le réemploi dans le secteur du bâtiment.

Cette approche de réemploi permet d'éviter le gaspillage, de limiter les déchets et de favoriser une réduction de l'empreinte carbone du chantier, en cohérence avec les principes de l'économie circulaire promue par la loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire).

UN FINANCEMENT STRUCTURANT ET PARTAGÉ

Le montant total des travaux s'élève à 360 000 € TTC, avec un financement soutenu :

- 15 % pris en charge par le Département, au titre de l'aide à la rénovation du patrimoine bâti,
- 35 % via le Fonds Vert, dispositif national mis en place par l'État pour accélérer la transition écologique dans les territoires.

CONCLUSION

La rénovation du 36 Grand' Rue incarne une convergence vertueuse entre préservation patrimoniale, performance environnementale et innovation locale. À travers ce projet exemplaire, la commune de Beaumont illustre concrètement les ambitions d'un développement durable enraciné dans l'identité territoriale et ouvert sur l'avenir.



COMMÉMORATION 8 MAI 2025

Le 8 mai dernier, la commune de Beaumont a commémoré le 80^{ème} anniversaire de l'armistice du 8 mai 1945, mettant fin à la Seconde Guerre mondiale en Europe. Cette cérémonie s'est déroulée en présence des représentants des anciens combattants, des habitants et de l'Harmonie du Châble/Cruselles, apportant une dimension musicale à l'événement. Le maire de Beaumont, Marc Genoud, a lu le message du ministre des Armées, Sébastien Lecornu, soulignant l'importance de ce jour pour la mémoire collective.

Le ministre a rappelé que le 8 mai 1945 marquait la fin d'un conflit dévastateur, mais aussi le début de la reconstruction pour que « jamais ne se reproduisent les erreurs de 1940 ». Il a insisté sur la nécessité de défendre les valeurs de liberté et de démocratie dans un monde où les menaces se multiplient et où les rapports de force internationaux se reconfigurent.

Cette cérémonie a été l'occasion de rendre hommage aux sacrifices des combattants et des civils, et de transmettre leur mémoire aux générations futures qui ont déposé des bouquets de fleurs au pied du monument du souvenir.

Elle a également souligné l'importance de l'unité nationale et de la vigilance face aux défis contemporains.

Ainsi, cette commémoration a renforcé le lien entre le passé et le présent, invitant chacun à réfléchir sur les leçons de l'histoire pour construire un avenir de paix et de solidarité.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

RETOURS SUR LES ANIMATIONS PASSÉES :



SPECTACLE « UNE TOUTE PETITE GOUTTE DE VIE » DU SAMEDI 5 OCTOBRE

Toujours autant de personnes pour assister au spectacle jeunesse offert par la bibliothèque et la mairie. Un spectacle visuel et poétique propice à la découverte et à l'émerveillement du monde qui nous entoure.

Prochain spectacle le 4 octobre 2025.



DES HISTOIRES DE NOËL À ÉCOUTER À LA BIBLIOTHÈQUE UN MERCREDI DE DÉCEMBRE.

Les bibliothécaires ont embarqué les enfants dans le monde imaginaire du Père Noël, des lutins, des rênes et autres personnages... Moments très féériques.



LES ATELIERS TRICOT ET CROCHET

Toujours un beau moment convivial autour de l'apprentissage des bases du tricot et du crochet. Monique et Vanessa nos tricoteuses et crocheteuses se sont montrées très patientes et tous les participants sont repartis avec le sourire et leur petite réalisation. Vanessa vous propose désormais quelques lundis dans l'année de 16h à 18h30, un rendez-vous crochet, à destination des adultes dans le but de se rencontrer, d'échanger et de tisser des liens sociaux et amicaux, au fil des mailles, entre voisin(es) de Beaumont.



MERCREDI 5 FÉVRIER 15H : ATELIER ILLUSTRATION PARENTS/ENFANTS AVEC L'AUTRICE ET ILLUSTRATRICE LAURA GIRAUD AUTOUR DE SON LIVRE « DANS LA FORÊT ».

Beaucoup d'imagination de la part des petits et des grands. La bibliothèque a été envahie d'ogres mais tous très bienveillants.



UN SAMEDI PAR MOIS : ATELIERS JEUX D'ÉCRITURE.

Nabil Louar notre auteur et animateur littéraire invite tous les mois les participants à partager le plaisir des mots et de l'expression à travers des jeux d'écriture.

Plusieurs dates sont prévues pour la fin de l'année. Renseignez-vous auprès de vos bibliothécaires et réservez vos places !!!



PENDANT LES VACANCES D'AVRIL : ATELIER CRÉATIF MARQUE-PAGES.

Encore un gros succès cette année pour cet atelier proposé par Rosy notre bénévole créative. **Rendez-vous pris l'année prochaine.**



NOS RENDEZ-VOUS « ET SI ON EN PARLAIT ? ».

→ Samedi 9 novembre : « la santé mentale de nos ados »



→ Samedi 22 mars : « Couple, Enfants, Grands-parents: comment le droit permet de trouver la bonne place parmi les siens ? »



→ Samedi 12 avril : « Journalisme, Crimes, Bandits, et Faits divers »



D'AUTRES DATES EN JUIN ET FIN D'ANNÉE SONT PRÉVUES.

RENCONTRES SCOLAIRES AVEC L'AUTRICE CÉCILE ALIX

Dans le cadre du Prix littéraire Talukoi ! deux classes de CM2 de l'école Beaupré ont pu rencontrer l'autrice jeunesse Cécile Alix pour son livre « La Team : défi compété » Ed Poulpe Fictions. Les élèves ont pu en savoir un peu plus sur le métier d'écrivain jeunesse: D'où vient l'inspiration? Comment un livre est publié? Combien d'heures d'écriture pour inventer une histoire? Bref, des jeunes très curieux...



À L'OCCASION DU LANCEMENT DE LA GRAINOOTHÈQUE COMME TOUS LES ANS EN AVRIL.

La bibliothèque a proposé une exposition « Sauvons les abeilles » pour comprendre et protéger les butineuses pour le bien-être de toute l'humanité.



PROGRAMMATION À VENIR

SAMEDI 14 JUIN 10H : UNE BALADE FAMILIALE LITTÉRAIRE À PARTIR DE 6 ANS SUR INSCRIPTION.

Cette année les bibliothécaires ont proposé à nouveau une balade littéraire associant marche à pied, plaisir et culture, sur un itinéraire familial. Départ du cimetière de Beaumont direction l'Oratoire.



« PARTIR EN LIVRE 2025 » : DES LECTURES AU PARC CET ÉTÉ - LIBRE ACCÈS

Les mercredis 9 et 16 juillet de 15h à 17h30 : la bibliothèque vous donnera à nouveau rendez-vous au parc pour des séances de lectures pour petits et grands. Ce sera l'occasion de se poser en famille et de partager des moments de lectures confortablement installés sous les parasols. Des livres mais aussi des jeux seront mis à disposition.



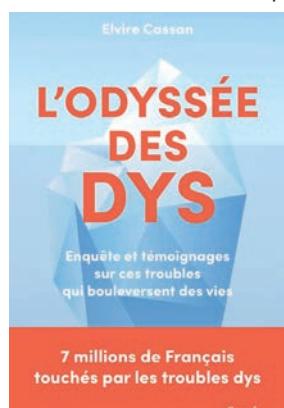
NOS RENDEZ-VOUS « ET SI ON EN PARLAIT ? » DE LA RENTRÉE SAMEDI 20 SEPTEMBRE 10H30 À LA BIBLIOTHÈQUE - GRATUIT - INSCRIPTION CONSEILLÉE

Rencontre avec Elvire Cassan pour son livre « L'Odyssée des Dys : Enquête et témoignages sur ces troubles qui bouleversent des vies ». Ed Stock

Elvire Cassan est journaliste, podcasteuse et réalisatrice. Elle a réalisé le documentaire audio « Une vie de dys » et travaille pour le média « Zèbres » dédié aux troubles neurodéveloppementaux.

Ce livre mêle le récit bouleversant d'Elvire Cassan, maman d'une enfant multidys, et l'enquête qu'elle a menée pour comprendre l'origine de ces troubles, décrire leur prise en charge encore chaotique, et montrer que le chemin à parcourir demeure long pour la reconnaissance et l'épanouissement des dys.

D'autres conférences en octobre et novembre sont prévues.



ATELIERS JEUX D'ÉCRITURE REVIENNENT DÈS SEPTEMBRE. RÉSERVEZ VOS PLACES !

Sur inscription - à la bibliothèque.

Nabil Louaar notre auteur et animateur littéraire invite tous les mois les participants à partager le plaisir des mots et de l'expression à travers des jeux d'écriture.

Plusieurs dates sont prévues pour la fin de l'année. Renseignez-vous auprès de vos bibliothécaires.

**SAMEDI 4 OCTOBRE : SPECTACLE BATEAU SOUS L'EAU
GRATUIT - DÈS 1 AN - SUR INSCRIPTION
SPECTACLE LUMINEUX ET MUSICAL PAR LA COMPAGNIE RAYON DE LUNE.**

Tout débute dans la cuisine. Un bon repas se prépare ! Du sel, du poivre, de la vinaigrette, du citron et une petite boîte de sardine... vide ! Partons vite en mer pêcher, cap sur l'île de la sardine !

La table se transforme alors en bateau. Le bateau sous l'eau va laisser apparaître à travers ses hublots des mystérieuses créatures marines lumineuses, crabe, requin, sous-marin, coquillage... Jusqu'à l'arrivée d'une pêche miraculeuse ! C'est un voyage aquatique musical, amusant et lumineux. Bercé par le bruit des vagues et le chant lyrique !



PENDANT LES VACANCES D'AUTOMNE : DES JEUX SERONT À VOTRE DISPOSITION AINSI QU'UN NOUVEAU PUZZLE PARTICIPATIF.

La bibliothèque mettra durant toutes les vacances d'avril à la disposition de ses lecteurs un puzzle, des jeux de société, des jeux de cartes. Un accès libre pour jouer en famille un après-midi...



PROGRAMMATION TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

**LE CAFÉ LITTÉRAIRE.
UN SAMEDI DU MOIS
À 10H30.**

Ce club de lecture est ouvert à tous à partir de 18 ans. Antoinette, Lucie et Joseph vous accueilleront autour d'un café pour ces moments conviviaux autour des coups de cœur de chacun et des bibliothécaires.



**LE PRIX LITTÉRAIRE ADULTE « A VOS LIVRES 2025 »,
« ROSINE PERRIER » ET « LETTRES FRONTIÈRE »**

La bibliothèque propose à ces lecteurs de participer aux votes de ces prix.

Les sélections sont disponibles à la bibliothèque et présentées à l'occasion des « cafés littéraires ».

Le coup de cœur des lecteurs A vos Livres 2024 « Prenez moi pour une conne » Guillaume Clicquot. Ed. Fayard



**A VOS LIVRES
SÉLECTION**



PRIX LITTÉRAIRE JEUNESSE « TALUKOI » ET « LA VACHE QUI LIT »

Le Prix littéraire jeunesse « Talukoi! » est organisé par les bibliothécaires du réseau Bibliolien, cette sélection à destination des 6-10 ans met à l'honneur la littérature jeunesse à travers 12 livres. Un auteur de la sélection sera présent en mai pour rencontrer des élèves de l'école Beaupré.

Les coups de cœur de 2024 : sélection CP « Le Livre du rien » de Rémi Courgeon; Sélection CE « Les monstres-valises » de Lacotte Guillaume; Sélection CM « Les tisseurs de rêves » de Manon Fargetton.



Prix littéraire jeunesse « La Vache qui lit » organisé par le Festival du Bonheur des Mômes, cette sélection à destination des 8-12 ans promeut 5 romans. Pour chaque livre lu, les lecteurs sont invités à donner leur avis. Gagnant 2024 : « Les journaux pas si intimes de Marion » Faustina Fiore.



CLUB ADOS

de la 6ème à la 3ème

CLUBS DE LECTURE POUR LES ADOS !

de la 6^{ème} à la 3^{ème}, le mercredi de 17h à 18h (une fois par mois). Le principe est très simple : une rencontre, des échanges autour de nos lectures, nos coups de cœur et donner des suggestions d'achat pour la bibliothèque. Nul besoin d'être un excellent lecteur ou de lire tous les livres présentés pour se joindre à nous !

L'HEURE DU CONTE : DES HISTOIRES À ÉCOUTER UN SAMEDI PAR MOIS À LA BIBLIOTHÈQUE.

Vos bibliothécaires racontent des histoires pour petites et grandes oreilles selon un choix de livres parmi leurs coups de cœur du moment.



@BIBLIOTHEQUE_BEAUMONT_74

SUIVEZ-NOUS
SUR INSTAGRAM
LA BIBLIOTHÈQUE
À DÉSORMAIS
SON COMPTE

BIBLIOTHÈQUE DE BEAUMONT
71 Grand'rue - Beaumont
Tél. 04 50 75 38 22
Mail : bibliotheque@beaumont74.fr
www.bibliolien.fr/beaumont



TERMINÉ L'AFFICHAGE SAUVAGE...

Les bords de route sont des emplacements très prisés par les publicitaires, les associations et les partis politiques. Cela peut générer des difficultés et des conflits, les panneaux étant susceptibles d'entraver la visibilité des automobilistes, de détourner leur attention ou encore de dégrader le paysage.

La sécurité routière reste la priorité absolue, aucune commune ne peut transiger à cette règle. Elle peut même édicter des prescriptions complémentaires, par exemple pour protéger les sites et le paysage.

Pour Beaumont, il fallait jusqu'à maintenant une autorisation pour installer un panneau publicitaire. Une demande devait être adressée à la commune, qui s'assurait ensuite du respect des prescriptions en vigueur. Pour les demandes concernant les routes départementales traversant notre territoire, la commune devait demander une prise de position du département. Mais hélas, tous les afficheurs ne respectent pas cette démarche et le temps consacré par nos services techniques à enlever les affiches non autorisées devient trop conséquent.

De plus, le nombre de publicités connaît une forte évolution. Au départ, on voyait uniquement des affiches classiques en papier de tout format (de A5 à A0) sur toute sorte de supports (palettes, panneaux bois, panneaux de circulation...). Puis sont ensuite apparues les banderoles plastiques, fixées à l'aide de piquets bois ou métalliques. Maintenant fleurissent des autocollants... Enfin, les informations concernant trop peu souvent des associations communales voire locales.

La commune se doit donc d'apporter une réponse pertinente aux idées créatives en matière de publicité et justifier les critères d'autorisation ou de refus, afin d'éviter une pollution visuelle inesthétique et/ou une distraction supplémentaire pour les automobilistes qui sont déjà très pris entre leur portable, la radio et le GPS.

En adéquation avec les 3 documents législatifs qui gèrent l'affichage - la loi encadrant les conditions d'implantation et de format de la publicité, des enseignes et pré-enseignes, le code de l'environnement protégeant le cadre de vie et limitant la pollution visuelle et enfin, le code de la route dans un objectif de sécurité routière - la commune de Beaumont s'est dotée de panneaux lumineux de dernière génération :



Ces écrans d'information couleur permettent une communication riche et animée acceptant textes, images et photos. Dès à présent, l'affichage des publicités devra donc obligatoirement passer par le service communication communal en adressant son texte et/ou son affiche à accueil@beaumont74.fr, comme l'a fait récemment notre club de football pour son tournoi féminin :



...VIVE LA COMMUNICATION HAUTE DÉFINITION EN TEMPS RÉEL !

UN LIEU DÉDIÉ AUX ENFANTS PORTEURS DE TROUBLES DU NEURODÉVELOPPEMENT À BEAUMONT

LES TROUBLES DU NEURODÉVELOPPEMENT (TND) : DE QUOI S'AGIT-IL ?

Selon la Haute Autorité de Santé, les troubles du neurodéveloppement sont caractérisés par des difficultés significatives dans le développement de plusieurs fonctions du cerveau (fonctions cognitives) telles que la socialisation, la communication, la motricité, l'attention, le raisonnement, la mémoire ou encore les apprentissages. Ils touchent 15 % des enfants en France.

Ces troubles regroupent les troubles du spectre de l'autisme (TSA), le trouble du développement intellectuel (TDI), le trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH); ainsi que les troubles des apprentissages (dys).

C'est officiel, la **Maison des Enfants Extraordinaires du Genevois a ouvert ses portes à Beaumont!** Les familles d'enfants porteurs de troubles du neurodéveloppement de la région bénéficient ainsi désormais d'un lieu ressource mais aussi d'un centre thérapeutique pluridisciplinaire. Cette maison innovante a été inaugurée vendredi 21 mars par monsieur le maire en présence des élus, de madame Virginie Duby-Muller - députée de Haute-Savoie - de l'association PaZapas74 porteuse du projet et de sa présidente Laetitia Charles, de l'incubateur ID cube mais aussi de représentants de la première Maison des Enfants Extraordinaires située dans le Gard.



De gauche à droite, Mme Carine DAMIEN - trésorière PaZapas 74, Mme Lucie CANTIER - ergothérapeute et co-porteuse de projet, Mme Béatrice FOL - en charge de l'action sociale et de la gérontologie au sein de la CCG, Mme Laetitia CHARLES - présidente PaZapas 74, Mme Virginie DUBY-MULLER - Député de Haute-Savoie, M. Marc GENOUD - Maire de Beaumont.

UN ESSAIMAGE RÉUSSI

Pour rappel, l'ouverture de la MEEEX du Genevois constitue en effet un essaimage de la première Maison des enfants extraordinaires implantée depuis 2016 dans le Sud de la France. Cette structure accueille dans le Gard chaque année environ 200 familles pour des suivis thérapeutiques mais aussi pour des temps de répit, des ateliers parents/enfants, des ateliers de sensibilisation, etc. Comme à Beaumont, l'un des points clés est de faciliter l'accès au soin par la présence de thérapeutes spécialisés et d'encourager la montée en compétences par l'organisation d'ateliers de sensibilisation thématiques.

Accompagnée par sa maison mère, la MEEEX du Genevois a organisé en amont de l'inauguration son tout premier Comité de pilotage (COPIL). L'objectif: rassembler l'ensemble des acteurs du territoire en contact avec les enfants porteurs de troubles du neurodéveloppement pour favoriser l'interconnaissance et la création d'un parcours de soins fluide et coordonné ainsi qu'un accueil adapté dans les différentes structures qu'ils sont amenés à fréquenter.

PORTES OUVERTES

Le lendemain de l'inauguration, une trentaine de familles, mais aussi des enseignants, des directeurs d'établissement, des AESH et des professionnels de santé sont venues découvrir le concept, les lieux et rencontrer l'équipe de la Meex. Parents et professionnels de l'équipe se sont relayés tout au long de la journée pour offrir un accueil de qualité aux visiteurs.



DES LOCAUX TOUT BEAUX TOUT NEUFS !

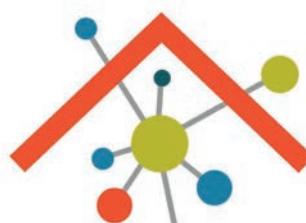
Après 5 mois de travaux, la Meex du Genevois bénéficie désormais de 120 m² de locaux comprenant 3 bureaux dédiés à des professionnels de santé, une cuisine thérapeutique ainsi qu'une salle multifonctions destinée, entre autres, à accueillir divers ateliers. Une rénovation permise par un financement mixte entre la mairie et les fonds de l'association issus de plusieurs partenaires financiers tels que AG2R La Mondiale et le Crédit Agricole des Savoie. L'aménagement a quant à lui, été possible grâce à une levée de fonds de plus de 20 000 € via une campagne de dons réalisée via la plateforme Fraternité pour demain de fin 2024 à début 2025.

Désormais l'association cherche encore des fonds pour égayer l'espace d'attente et un ou une orthophoniste pour compléter l'équipe !



LES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION

Depuis son ouverture, l'association a proposé plusieurs ateliers thématiques à destination des enfants atypiques et de leurs familles : médiation animale, art-thérapie, yoga enfant, jeux de société... L'équipe de professionnels continue de déployer toute sa palette d'actions en concertation avec les parents de l'association pour s'adapter au mieux aux besoins des familles. Leurs prochains événements sont accessibles en ligne via leur site internet.



La maison des
enfants
extra
ORDINAIRES
DU GENEVOIS



LES ÉVÉNEMENTS

<https://meexdugenevoispazapas74.s2.yapla.com/fr/evenements/>



HÉLÉMAN: UNE NOUVELLE SOLUTION POUR SE DÉPLACER REmplir les voitures pour réduire les embouteillages

Vous avez sans doute aperçu en bord de route, ces panneaux lumineux « covoiturage » sur lesquels le message « un passager pour... » s'affiche. Ce système de covoiturage fonctionne comme un service de transport en commun sauf que les bus... ce sont nos voitures !



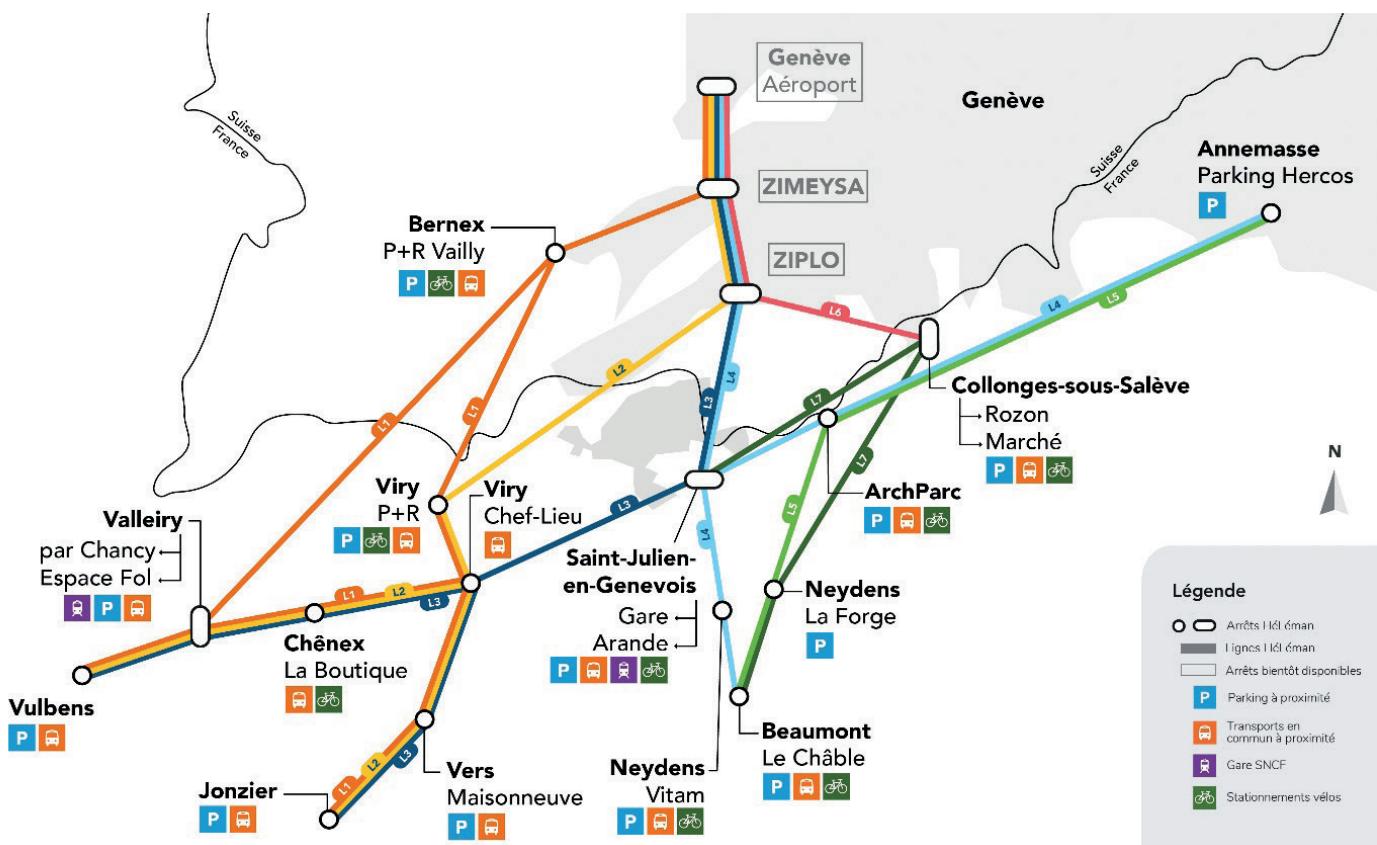
Chaque jour sur le territoire ce sont des milliers de véhicules qui circulent « à vide ». En effet, pour 100 voitures en circulation, seules 105 personnes sont transportées. Le potentiel du covoiturage est donc énorme ! En complément de l'offre de transport en commun (parfois insuffisante) et des aménagements cyclables (longs à réaliser), les services de covoiturage offrent une solution simple, efficace et économique.

Face à cet engouement et aux nombreuses sollicitations des usagers et communes voisines, le réseau s'est agrandi au printemps 2025, passant de 5 à 13 communes desservies, dont désormais la nôtre ! Il devient HéLéman Vuache - Genevois - Annemasse.

Le service HéLéman est né il y a 5 ans pour réduire le trafic aux petites douanes. D'emblée transfrontalier, de Valleiry à Bernex en passant par Viry, il a été étendu à Saint-Julien et à Vulpbens en 2023. Depuis près de deux ans, le service de covoiturage **HéLéman Vuache-Genevois** rencontre un véritable succès !

- 2 800 inscrits sur l'app avant même l'ouverture de la ligne
- 3 000 trajets proposés / mois par les conducteurs
- 500 trajets covoiturés / mois
- 5 minutes d'attente pour un passager en heure de pointe

Face à cet engouement et aux nombreuses sollicitations des usagers et communes voisines, le réseau s'est agrandi au printemps 2025, passant de 5 à 13 communes desservies, dont désormais la nôtre ! Il devient **HéLéman Vuache - Genevois - Annemasse**.



COVOITURER SANS CONTRAINTE

Partager ses sièges libres n'est pas toujours facile (organisation familiale, horaires décalés, dépose d'un enfant à l'école, sentiment d'insécurité...). HéLéman est conçu pour réduire au maximum les contraintes liées au covoiturage.

Il permet de covoiturer sans réservation (ni pour le conducteur ni pour le passager), en sécurité (géolocalisation et vérification de l'identité via l'application), et sans obligation (vous pouvez être passager / conducteur - proposer l'aller / le retour / les deux).



- Le conducteur indique sa destination sur l'application HéLéman juste avant ou au moment de prendre la route.
- Le passager se rend à l'arrêt HéLéman le plus proche et fait sa demande via l'application.
- Si un conducteur passe à proximité, il reçoit une notification. Les panneaux lumineux sur la route indiquent la demande en cours.
- Le passager monte à bord et saisit son prénom dans l'application pour valider le trajet.
- C'est gratuit pour le passager, et le conducteur est indemnisé :
 - 0,50 € pour chaque trajet proposé (même sans prendre de passager !)
 - Jusqu'à 1,50 € par passager transporté.

Ce service est développé par le Pôle métropolitain du Genevois français pour le compte de ses membres (dont la CC du Genevois fait partie).

ARRÊT DU CHÂBLE

Le déploiement du service a été conduit avec les élus et les agents de toutes les communes concernées. Les arrêts ont été pensés pour garantir sécurité, visibilité et accessibilité.

L'arrêt de Beaumont est le premier arrêt du territoire bénéficiant d'un espace de prise en charge dédié et d'un abri pour l'attente des passagers. Il vient parfaire le pôle de mobilité qui accueillera demain, de nouveaux aménagements pour les vélos.

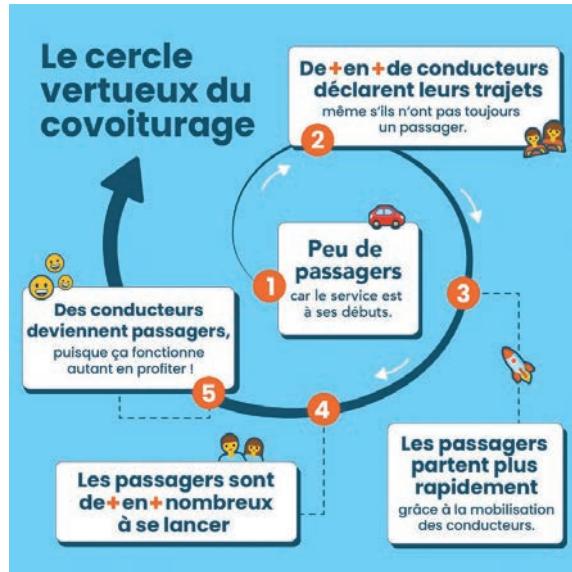
Un grand panneau à message variable aurait dû être installé en bordure de RD 1201 pour capter les conducteurs en provenance du Mont Sion. Nous sommes toujours dans l'attente d'une autorisation du Département. Son installation permettrait de profiter du flux important des véhicules en heure de pointe pour transporter nos habitants vers leur lieu de travail.

Depuis Beaumont, vous pouvez aujourd'hui rejoindre :

- Annemasse
- ArchParc
- Collonges-sous-Salève
- Saint-Julien-en-Genevois

De nouveaux arrêts sont en cours d'installation et devraient être accessibles d'ici la rentrée de septembre :

- ZI Plan-les-Ouates
- ZI Meyrin Vernier Savigny
- Secteur Aéroport de Genève



COMMENT VOUS LANCER ?

Le service est conçu pour être performant en heure de pointe. Aussi, grâce aux conducteurs, vous pourrez partir rapidement vers votre destination - entre 6h30 et 9h ou de 16h30 à 19h. En dehors de ces horaires, nous ne garantissons pas le temps d'attente.

Conducteurs, téléchargez l'application et proposez vos trajets matin et soir en vous rendant au travail ! En proposant vos sièges libres, vous recevrez 1 €/jour !



Passagers, téléchargez l'application, rendez-vous à l'arrêt et laissez-vous transporter gratuitement jusqu'à votre destination !



Téléchargez l'application
HÉLÉMAN



→ Passez en mairie récupérer la brochure ou poser vos questions aux agents d'accueil.

→ Contactez Marie ou Élodie, les référentes de la communauté HéLéman.

CHEMIN DES ÉCOLIERS: VERS UNE MOBILITÉ DOUCE ET DURABLE

Afin de rendre le trajet à pied vers l'école accessible à tous les enfants, et pas uniquement à ceux résidant à proximité, la commune a engagé une réflexion dans le cadre de son Plan de Déplacements en Établissement Scolaire (PDES). L'objectif: mieux valoriser et exploiter les chemins ruraux existants pour créer un maillage efficace entre les hameaux et l'école.

Ces chemins ruraux, véritables témoins de notre patrimoine, représentent une ressource précieuse à préserver et à réactiver.

La première étape concrète de ce projet est la mise en valeur du chemin n° 1 et 1 bis, qui relie Beaumont et le Fond de Beaumont à l'école Beaupré.

Peut-être avez-vous déjà aperçu les nouveaux panneaux aux teintes bleu-mauve, ornés du logo d'un animal emblématique, signalant ces itinéraires adaptés aux jeunes marcheurs.

Souhaitons que ce premier jalon soit rapidement suivi de nombreux autres, pour offrir aux enfants des trajets sûrs, agréables et respectueux de l'environnement.



Chemin des écoliers

Beaumont / Fond de Beaumont



Découvrez

les chemins qui mènent à l'école Beaupré

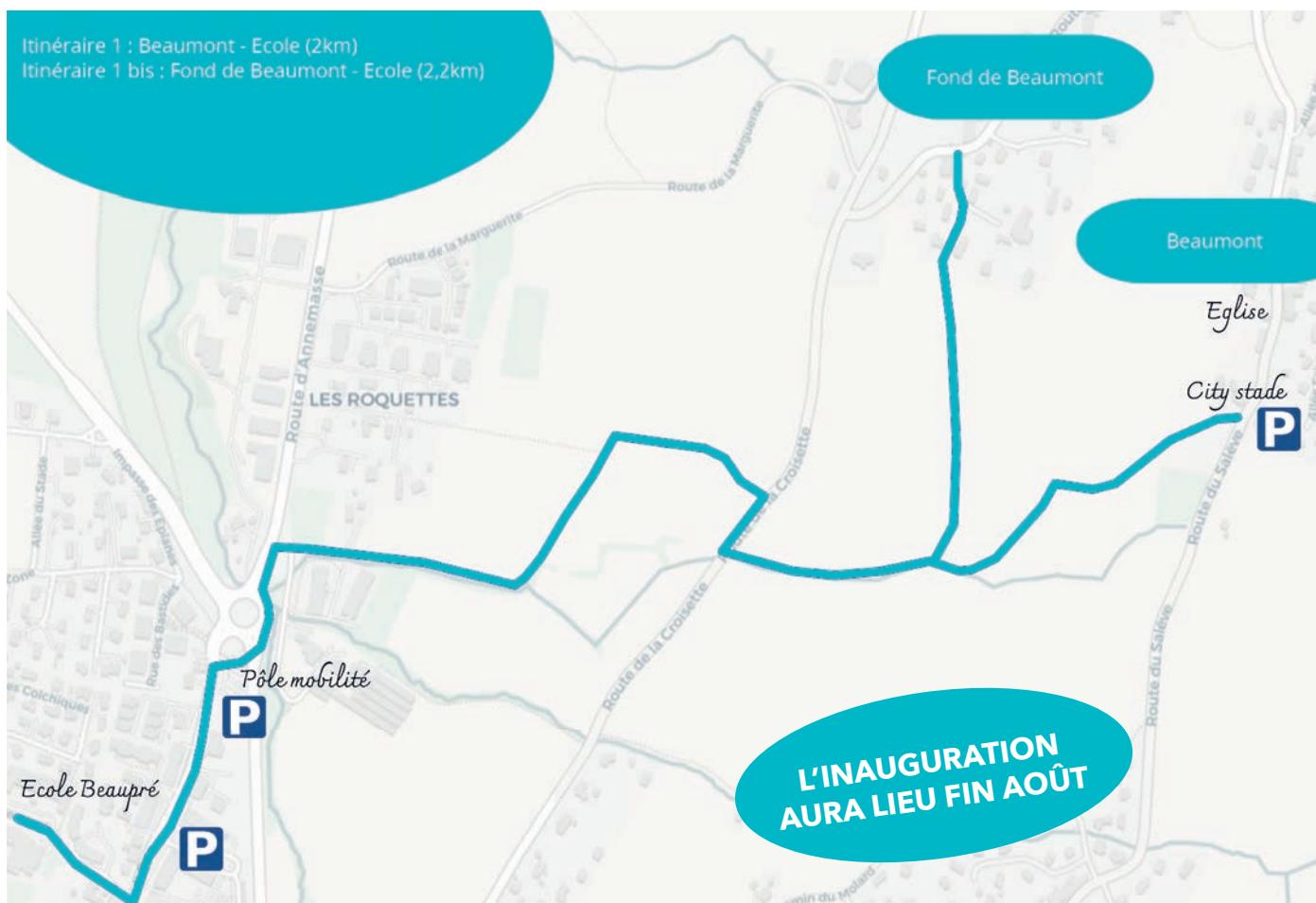
Participez

au développement de nouveaux itinéraires

Cette réalisation est issue du projet



Itinéraire 1 : Beaumont - Ecole (2km)
Itinéraire 1 bis : Fond de Beaumont - Ecole (2,2km)





MAI À VÉLO

Le jeudi 15 mai dernier Beaumont organisait pour la 4^{ème} fois l'événement MAI à VÉLO sur le stabilisé du stade Meyer.

Cette initiative nationale qui encourage la pratique de toutes les bicyclettes, pour les petits comme pour les grands, a accueilli un public venu très nombreux (plus d'une centaine...) qui s'est réjoui des animations proposées :

- Deux parcours libres astucieusement remplis d'obstacles ont sollicité la maniabilité et la concentration des cyclistes ;
- Des sorties par groupes d'âge, accompagnées d'un instructeur professionnel, ont mis à l'épreuve les aptitudes à circuler en milieu urbain ou en chemin en toute sécurité ;
- Des sessions découvertes du PUMPTRACK ont permis de mieux comprendre toute la diversité d'usage que cet équipement propose ;
- Un stand offrait gracieusement des petites réparations et des réglages afin de repartir serein sur son vélo ;



- Quelques vélos étaient mis à disposition pour tous ceux encore démunis de cette formidable invention humaine ;
- Un généreux goûter, composé de brioches natures ou pépites de chocolat et d'un jus de pomme local bio venant de la ferme de NINNIN, a ravi l'appétit de tous.

Dès 16H30, tout était en place grâce à l'aide précieuse des services techniques. Après le flux des voitures sortant de l'école ce fut le tour des familles qui pour l'occasion avaient choisi le vélo comme autre mode de déplacement. Dans cet espace totalement sécurisé les enfants ont pu améliorer leur pratique et renforcer leur confiance en eux sous le regard serein de leurs parents.

Un grand merci donc à tous ceux qui ont « joué le jeu », aux parents bénévoles, au VTT club de St Julien et à Jussycles pour leur soutien et leur enthousiasme qui ont grandement contribué au succès de cet événement.

UNE FERME AU COEUR DE BEAUMONT: TRANSMISSION, ENGAGEMENT ET AVENIR

Une belle histoire familiale et communale que nous souhaitons partager avec vous, celle de la ferme des Usses, témoin d'un engagement sans faille pour l'agriculture locale depuis près de 50 ans.

Dans les années 1970, les frères Mabut et leurs épouses, alors installés à la ferme des Travers depuis plusieurs générations, exploitent un élevage de poulets et pratiquent le maraîchage. Mais les terrains en pente du haut de Beaumont compliquent cette activité. En 1976, une opportunité se présente : la ferme des Usses, entourée de belles parcelles planes, est mise en vente par M. Duchable.

Les frères se répartissent alors l'exploitation pendant plusieurs années. Paul, père d'Isabelle Mabut, reprend la ferme des Usses et se consacre à la production de légumes. Son engagement ne s'arrête pas seulement à l'agriculture... Il est aussi communal, siégeant à la mairie durant plusieurs mandats.

UNE FERME, UNE FAMILLE, UNE PASSION

Au fil des ans, la ferme vit au rythme de ce métier exigeant, mais passionnant. Toute la famille s'y investit : enfants et petits-enfants participent et perpétuent les valeurs du travail et du partage.

En 1995, Isabelle s'installe avec son père, rejoints en 1998 par Jean-Marc, son conjoint, originaire de Viry. Il quitte alors son emploi dans les assurances pour plonger les mains dans la terre. Ensemble, ils vivent leur métier à 100 % à l'heure : jusqu'à cinq marchés par semaine (Viry, Saint-Julien, Thonon, Boëge, Gaillard) pour vendre leurs légumes, plantes aromatiques et fleurs coupées.

Jean-Marc siège au Conseil municipal de 2001 à 2008, et Isabelle organise des visites pédagogiques à la ferme pour les écoliers.

UNE RETRAITE BIEN MÉRITÉE, UNE TRANSMISSION ASSURÉE

Ces dernières années, le couple s'est recentré sur la vente à la ferme (vendredi après-midi) et le marché mensuel, devenus de véritables moments d'échange, renforçant le lien social dans notre village.

Quand Isabelle et Jean-Marc ont souhaité prendre leur retraite, la Mairie s'est mobilisée pour assurer la pérennité de cette exploitation maraîchère locale, essentielle à notre territoire.

Avec l'appui de l'EPF (Établissement Public Foncier), de la SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural) et de l'ADDEAR (Association Départementale pour le Développe-



ment de l'Emploi Agricole et Rural), la commune a accompagné ce projet de reprise :

- 1,2 hectare de terrain agricole,
- 3 000 m² de parcelle constructible,
- un passage en agriculture biologique,
- un projet social de maîtrise foncière, facilitant l'accès à la propriété pour les jeunes non frontaliers.

L'appel à candidatures lancé en mars 2024 a suscité un réel intérêt. En juillet 2025, le comité de pilotage, porté par la SAFER et composé de l'ensemble des partenaires agricoles, valide le projet de M. Rémi Tardivel, habitant de Viry en reconversion professionnelle.

En novembre 2025, Rémi reprend officiellement l'exploitation, accompagné quelques semaines par Jean-Marc et Isabelle dans un esprit de transmission bienveillante. Avec son épouse et sa famille, les premières fraises et légumes sont déjà là, et vous les retrouvez au marché et à la ferme.



UNE AMBITION LOCALE POUR DEMAIN

La Mairie travaille aujourd'hui à la réalisation d'un nouveau hangar agricole, plus adapté aux besoins de cette nouvelle génération de maraîchers.

Ce projet exemplaire, mené sans modèle préexistant, a été salué par de nombreux acteurs du territoire. Il témoigne de la capacité des communes rurales à innover pour préserver une agriculture locale, durable et dynamique.

Un grand merci à l'EPF, la SAFER, l'ADDEAR, aux agriculteurs locaux et à tous ceux qui ont permis cette belle transition.

Et surtout... merci à Isabelle et Jean-Marc, pour toutes ces années de travail, de produits savoureux, et de partage avec les habitants de Beaumont.

PLACE À LA JEUNESSE !

Rendez-vous les vendredis après-midi à la ferme ou au marché mensuel pour remplir votre panier de bons légumes et fruits de saison... cultivés à Beaumont ! Soutenez le local !

CHIENS ET AGRICULTURE: POUR UNE COHABITATION RESPECTUEUSE

Depuis quelques années, notre commune connaît un développement urbain important, accompagné d'un accroissement significatif du nombre de logements collectifs. Dans le même temps, à la suite de la pandémie de Covid-19, le nombre de propriétaires de chiens a fortement augmenté.

Notre cadre de vie, à la fois rural et naturel, offre un environnement idéal pour les balades avec nos compagnons à quatre pattes. Cependant, cette pratique n'est pas sans conséquence pour nos agriculteurs. Plusieurs éleveurs ont dû faire face à des problèmes d'avortement de leurs bœufs, ce qui leur cause des préjudices financiers importants dans la gestion de leurs exploitations

ATTENTION À LA NÉOSPOROSE

Les déjections canines laissées dans les prairies ou les champs peuvent transmettre un parasite responsable de la néosporose, une maladie grave qui provoque des avortements chez les bovins. Cette problématique touche directement les éleveurs de notre territoire, déjà soumis à de nombreuses contraintes.



Stop aux contaminations dans les champs !

Les déjections canines peuvent être porteuses de parasites. L'un d'entre eux cause la néosporose, une maladie grave chez les vaches, qui entraîne des avortements. Elle se transmet quand elles mangent de l'herbe ou du foin contaminé par des déjections. Malheureusement, il n'y a aucun traitement ni vaccin disponible et les vaches infectées transmettent souvent la maladie à leurs veaux.

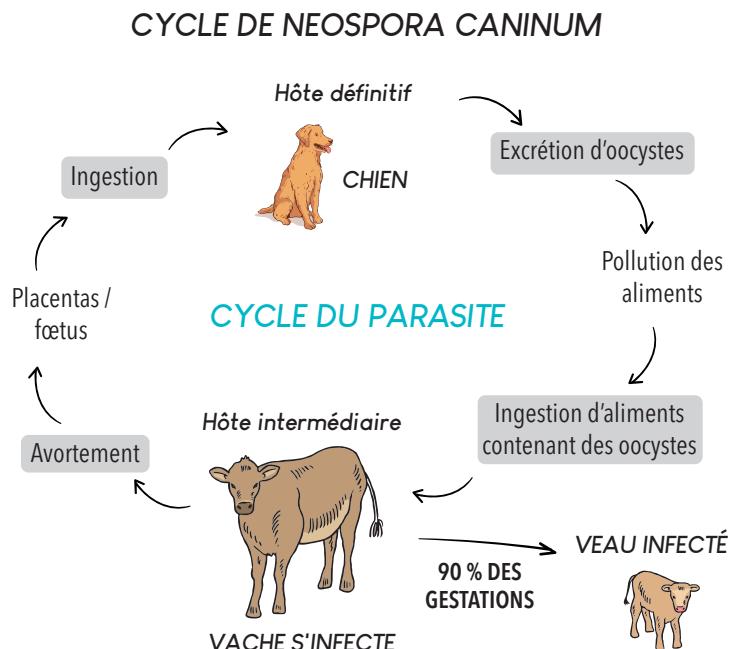
Cette maladie est l'affaire de tous. Afin de limiter sa propagation, les éleveurs déplacent un contrôle strict des vaches positives et veulent éviter tout risque de contamination.

Je ramasse les déjections de mon chien et je le tiens en laisse !

CHAMBRE D'AGRICULTURE SAVOIE MONT-BLANC
www.extranet-savoie-mont-blanc.chambres-agriculture.fr
Tél : 04 79 39 43 36 Email : contact@smmb.chambagne.fr



LA MAIRIE COMpte SUR L'EFFORT DE CHACUN.



Deux modalités de transmission de *Neospora caninum* sont décrites chez les bovins :

- 1- La transmission verticale dans une lignée de femelles contaminées,
- 2- La consommation du parasite, rejeté dans les crottes d'un chien.

ADOPTONS LES BONS GESTES

Pour permettre une cohabitation harmonieuse entre habitants et agriculteurs, la commune rappelle à tous les propriétaires de chiens les règles de bon sens :

- Tenir les chiens en laisse, notamment à proximité des prés, des cultures ou des troupeaux.
- Ramasser systématiquement les déjections de son animal, même en pleine nature.

SOUTENIR NOS AGRICULTEURS, C'EST PROTÉGER NOTRE RURALITÉ

Notre identité rurale est une richesse que nous partageons tous. Elle mérite notre attention et notre respect. La municipalité appelle chacun à faire preuve de responsabilité, afin que les promenades restent un plaisir pour tous... sans nuire à ceux qui travaillent la terre.

SIVU BEAUPRÉ

BILAN DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025:

» ATELIERS ANNUELS

Cette année, le SIVU Beaupré a proposé plusieurs ateliers après l'école et les mercredis. Les activités escalade, arts plastiques et magie, proposées à différents publics tout au long de l'année, ont rencontré un vif succès auprès des enfants. Que ce soit artistique ou sportif, les enfants ont pu découvrir et se perfectionner tout en s'amusant !

L'équipe prépare déjà un programme d'ateliers 2025-2026 alléchant. Plus d'informations et inscriptions à partir de juillet 2025.

» CAMPS SKI

Du 3 au 7 mars 2025, 23 enfants du CE2 à la 4^{ème} ont pu (re) découvrir la vie en collectivité lors d'un séjour neige à Combloux, organisé pour la 2^{ème} année. Au rythme du ski, des veillées et de diverses autres activités (luge, biathlon...), les enfants et adultes ont passé des moments inoubliables et très drôles dans une atmosphère de franche camaraderie.

Les camps organisés ont vocation, pour les enfants, à perfectionner leur autonomie. Ils sont en charge de leurs affaires mais aussi des tâches de la vie du camp (cuisine, vaisselle, nettoyage, etc....).

» ATELIERS PETITES VACANCES

Chaque période de vacances, le SIVU Beaupré organise des stages pour petits et grands. Entre l'art plastique, le cirque, la cuisine, l'escape-game et plein d'autres semaines à thème, chaque enfant a l'opportunité de toucher du doigt une nouvelle activité avec un rendu final qui ravit les enfants comme les parents.

» SORTIES MERCREDIS OU VACANCES

Les journées d'accueil de loisirs sont régulièrement l'occasion de sortir et de découvrir de nouvelles contrées. Entre la visite au village du Père Noël en décembre ou une sortie luge aux Glières pendant les vacances de février, ces moments forts sont très appréciés des enfants et des parents.



PROGRAMME DE L'ÉTÉ 2025:

> Semaine 1 - du 7 au 11 juillet

Accueil extrascolaire, séjour nature pour les CP-CM2 au camping Le Colombier, à côté de Seyssel, stage d'arts plastique (CE2-5^{ème}) & stage de musique et chant (MS-CP).



> Semaine 2 - du 14 au 18 juillet

Accueil extrascolaire du 15 au 18 AOÛT, semaine grimpe, pour les CE2 - 5^{ème}, avec sortie falaise - acrobranche et canyoning, du 15 au 18 juillet, stage cirque (MS-CM2).

Attention : le SIVU sera fermé le lundi 14 juillet,

> Semaine 3 - du 21 au 25 juillet

Accueil extrascolaire, séjour MontRevel'Ado, pour les 6^{ème} - 3^{ème}, du 21 au 26 juillet.

> Semaine 4 - du 28 juillet au 1^{er} août

Accueil extrascolaire.

> Semaine 5 & 6 - du 4 au 15 août

Attention : fermeture du SIVU Beaupré : les animateurs reprennent des forces !

> Semaine 7 - du 18 au 22 août

Accueil extrascolaire, séjour MontRevel pour les CE2-CM2, du 18 au 23 août.

> Semaine 8 - du 25 au 29 août

Accueil extrascolaire les 25 - 26 -27 août,

Attention : fermeture du SIVU Beaupré les 28 & 29 août: préparation rentrée scolaire 2025-2026 !

ZOOM SUR LA FERMETURE DES 28 & 29 AOÛT:

Chaque année, le SIVU Beaupré est fermé les deux derniers jours d'août. L'ensemble des agents est présent et s'occupe de la préparation de la rentrée. Rangement et réorganisation des locaux, préparation des projets de l'année suivante, temps d'échange avec les équipes enseignantes en vue d'une collaboration optimale mais aussi temps de formation des équipes sont au programme des deux jours. Ces deux jours de préparation s'avèrent précieux afin d'accueillir vos enfants tout au long de l'année scolaire dans des conditions optimales.

ZOOM SUR LES GOÛTERS

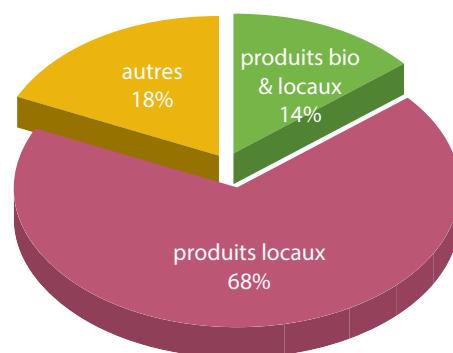
Depuis la rentrée de septembre, le SIVU Beaupré fournit les goûters des enfants en périscolaire.

Les équipes d'animation ont constitué 8 goûters type basés, autant que possible, sur des produits locaux et Bio et qui alternent quotidiennement sur des périodes de deux semaines. Les fruits viennent à changer à chaque cycle scolaire en fonction de la saison.

| Les goûters sur 2 semaines | | | |
|----------------------------|------------------|---------------|--------------------|
| 1 | Compote | Pain | Confiture |
| 2 | Fruits (oranges) | Pain de mie | Fromage à tartiner |
| 3 | Yaourt | Pain Viennois | Confiture |
| 4 | Fruits (pommes) | Pain | Tomme |
| 5 | Salade de fruits | Pain | Miel |
| 6 | Yaourt | Pain | Chocolat |
| 7 | Fruits (poires) | Pain de mie | confiture |
| 8 | compote | Pain | Abondance |

- [vert] Les produits Bio & locaux issus de Haute-Savoie,
- [bleu] Les produits locaux issus de Haute-Savoie,
- () Entre parenthèses les fruits pour la période janvier février à titre d'exemple.

QUALITÉ DES PRODUITS FOURNIS LORS DES GOÛTERS



LES FOURNISSEURS LOCAUX POUR 2024-2025:

- Pain - Pain de mie - Pain viennois: boulangeries de Beaumont & de Cruseilles
- Fruits & compotes : ferme Burnaz Didier (Annecy, 74)
- Fromages: ferme de la Plagne (Etaux, 74)
- Confitures: confitures de Pays Lou Fénérêts (Ayze, 74)
- Yaourt: ferme du Crêt Joli (Minzier, 74)

Un appel d'offres pour la fourniture des goûters est relancé pour chaque rentrée scolaire.

VIARHÔNA SUD LÉMAN

Le samedi 17 mai 2025, la commune de Valleiry a inauguré un nouveau tronçon de 3 km de la ViaRhôna Sud Léman, reliant Valleiry à Viry en passant par Chêneix. Cet aménagement s'inscrit dans un projet de longue haleine visant à créer une voie cyclable sécurisée entre le Léman et la Méditerranée, traversant la Haute-Savoie sur 140 km. La Communauté de communes du Genevois (CCG) et le Département de la Haute-Savoie ont signé une convention de soutien financier pour ce projet, renforçant ainsi leur engagement en faveur des mobilités douces et de la transition écologique.

L'inauguration s'est déroulée en présence de Florent Benoit, Président de la CCG, et de Martial Sadier, Président du Département de la Haute-Savoie. Les deux élus ont souligné l'importance de ce projet pour le développement du territoire, la promotion du tourisme à vélo et la facilitation des déplacements domicile-travail. La journée s'est poursuivie par une balade festive sur le nouveau tronçon, accompagnée d'animations et de stands interactifs, dans le cadre de la 5^{ème} édition de « Mai à Vélo ».

Ce nouvel aménagement vient compléter le réseau cyclable existant et s'inscrit dans une dynamique régionale visant à favoriser les modes de transport durables. Il constitue également un atout pour le rayonnement du territoire du Genevois et la qualité de vie de ses habitants.



VOTRE APPLI CC GENEVOIS

17 COMMUNES, TOUT SIMPLEMENT

REPLACE
L'APPLICATION
POLITEIA

TOUTES LES INFOS UTILES
EN TEMPS RÉEL
DANS UNE SEULE APPLI

Accueil

FJ infos

Travaux

On recrute

La CCG

Signaler

Réseaux sociaux

Kiosque

Mes services intercommunaux

Mes espaces

Favoris



Téléchargez gratuitement
l'application [CC Genevois]



ARCHAMPS • BEAUMONT • BOSSEY • CHÈNEX • CHEVRIER • COLLONGES-SOUS-SALÈVE • DINGY-EN-VUACHE • FEIGÈRES JONZIER-EPAGNY • NEYDENS • PRÉSILLY • SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS • SAVIGNY • VALLEIRY • VERS • VIRY • VULBENS

Zoom sur

LA SALLE MULTI-ACTIVITÉS



BEAUMONT VA SE DOTER D'UNE NOUVELLE SALLE MULTI-ACTIVITÉS !

Le besoin était là depuis longtemps. En janvier 2023, le projet a enfin pris forme : une salle multi-activités moderne, pratique et respectueuse de l'environnement. Son ouverture est prévue pour l'été 2027. Elle viendra remplacer la salle des fêtes actuelle et enrichir l'offre existante en matière de sports et de culture dans notre commune.

Ce nouvel équipement comprendra une grande salle principale, une salle dédiée aux activités physiques, une autre pour les activités culturelles, une salle de réunion, ainsi que plusieurs espaces de rangement. De quoi accueillir tous vos projets, vos envies et vos événements !

POURQUOI UNE NOUVELLE SALLE ?

Inaugurée le 8 juin 1952, notre actuelle salle des fêtes a longtemps été une fierté locale. Dans le bulletin municipal de décembre 2002, elle était même décrite comme « un modèle » dans la région. Théâtre, cinéma, bals, mariages, anniversaires... Elle a accueilli d'innombrables souvenirs.

À l'origine, elle devait abriter à la fois la mairie et servir de lieu de fête pour la Société Alsacienne d'Aluminium (S.A.A.). Elle venait déjà remplacer d'autres salles qui ont marqué l'histoire de Beaumont. Avant 1914, les « Enfants du Châble » avaient érigé une salle communale au-dessus du passage menant aux anciennes serres Tapponier, derrière l'actuelle bibliothèque. En 1933, une « salle de patronage laïque » a vu le jour, aujourd'hui devenue une maison d'habitation. La mémoire collective en garde des traces : « Les jours de congé, on s'y retrouvait entre jeunes, chacun venait avec ses disques. On écoutait de la musique, on dansait, on contait fleurette », raconte un habitant avec tendresse.

Aujourd'hui, une nouvelle page s'écrit. Notre salle actuelle ne peut plus répondre aux besoins d'une commune de 3 200 habitants. Les espaces sont trop restreints, peu adaptés aux activités associatives et mal configurés. Surtout, elle n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite.



C'est pourquoi, en janvier 2023, le conseil municipal a débuté une réflexion approfondie pour constituer le programme fonctionnel d'une nouvelle salle.

OBJECTIF : analyser les besoins pour la commune, ses habitants et ses associations et définir un programme fonctionnel pour une salle à la hauteur de notre dynamique communale.

L'ANALYSE DES BESOINS: UN PROJET PENSÉ POUR LES HABITANTS DE LA COMMUNE

Avant de dessiner le futur bâtiment, la commune a donc pris le temps de l'analyse des besoins pour elle-même, ses habitants et ses associations. Pour cela, elle s'est entourée d'un cabinet spécialisé qui a accompagné et guidé les élus dans leur réflexion afin de définir un programme fonctionnel pour une salle à la hauteur de notre dynamique communale. **Dix mois ont été nécessaires** pour finaliser cette première étape et créer les bases d'un lieu qui réponde aux attentes des habitants, des associations, mais aussi des futurs usagers.

Pour ce projet il a ainsi été décidé de s'appuyer sur **trois grands principes: des espaces fonctionnels, accessibles à tous, et bien positionnés pour soulagер le centre-bourg.** En choisissant d'implanter cette salle à l'extérieur du cœur de village, la commune préserve le cadre de vie tout en structurant le territoire.

La ligne architecturale attendue a elle aussi été définie pour suivre une logique respectueuse du site. Le bâtiment devra s'adapter au terrain pour préserver les vues paysagères. Des surfaces perméables limiteront l'imperméabilisation des sols. À l'intérieur, confort acoustique et matériaux biosourcés devront être au rendez-vous. Enfin une conception bioclimatique guidera l'ensemble du chantier, avec une approche énergétique rigoureuse et une construction écoresponsable.

UN APPEL À CANDIDATURE QUI A SUSCITÉ UN FORT ENGOUEMENT

À l'issue de la phase de programmation, la commune a lancé un concours d'architectes, conformément à la réglementation en vigueur pour les marchés publics des collectivités. Il s'agit de la procédure d'attribution du marché de la maîtrise d'œuvre (MOE). **Ce concours a suscité un fort engouement: plus de 80 cabinets d'architecture**, venus de toute la France, ont candidaté pour imaginer la future salle multi-activités de Beaumont. Une belle preuve d'intérêt pour un projet ambitieux, à la fois ancré dans son territoire et tourné vers l'avenir.

Parmi les 80 candidatures reçues, quatre équipes ont été sélectionnées pour présenter un projet sous forme d'esquisse. Ces propositions ont été remises de manière strictement anonyme, afin de garantir une évaluation impartiale. Le conseil municipal, accompagné de deux architectes conseils indépendants (étape obligatoire de la procédure), a

ainsi pu examiner chaque projet en toute objectivité. Ce processus rigoureux a permis de retenir celui qui répondait le mieux aux attentes de la commune, tant sur le plan fonctionnel qu'environnemental et architectural. **Le cabinet Gautier +Conquet_aup** a ainsi été désigné.

LE PROJET LAURÉAT: LE PROJET POUR UN BÂTIMENT REPÉRABLE, DURABLE ET ÉVOLUTIF

La future salle ne passera pas inaperçue. **À la fois visible et intégrée dans le paysage, elle se démarquera par sa toiture végétalisée, ses grands débords et un long plan incliné, signature architecturale du projet.**

D'une envergure de 50 mètres de côté, le bâtiment reposera sur une solide structure bois et béton. Il accueillera un grand shed incliné vers le nord, pensé pour capter la lumière naturelle tout au long de la journée. Implantée au sud du terrain, la salle libérera la partie nord pour y installer les parkings, réduisant ainsi leur impact visuel depuis le chemin de Zone.

La grande salle s'ouvrira à l'ouest, offrant une vue imprenable sur le Jura. Elle sera placée au cœur du bâtiment, entourée d'une « rue intérieure », des autres salles d'activités et des locaux techniques. Ce choix favorise l'isolation phonique et une circulation fluide.

La modularité a guidé toute la conception. Grâce à une structure bois en poteaux poutres, les salles d'activités pourront évoluer selon les besoins. La grande salle sera, elle, un espace chaleureux et polyvalent.



Plan de Masse

Côté matériaux, le choix s'est porté sur des solutions durables et responsables. Le shed nord accueillera des panneaux solaires. Les larges ouvertures cadreront les vues sur le paysage tout en apportant une lumière naturelle contrôlée. Des volets motorisés assureront un bon confort thermique en été.

À l'intérieur, les équipements seront à la hauteur des usages : sonorisation fixe et mobile, vidéoprotection, branchements pour régie mobile, réseau VDI (Voix, Données Images) centralisé et couverture réseau répartie dans l'ensemble du bâtiment. Côté sécurité, l'ensemble des obligations réglementaires ont été regroupées pour gérer le contrôle d'accès, la centrale SSI (Système de Sécurité Incendie) et le système anti-intrusion.

LE PERMIS DE CONSTRUIRE: ÉTAPE FONDAMENTALE

Le permis de construire a été délivré le 7 avril, à l'issue de son instruction par les services compétents de la Communauté de Communes du Genevois. Cette validation confirme que le projet respecte l'ensemble des dispositions du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et répond aux exigences techniques et réglementaires des différents organismes concernés.

La conformité a ainsi été validée en matière d'assainissement, de gestion des eaux pluviales et des déchets (Communauté de Communes du Genevois), d'alimentation électrique (Enedis), d'accessibilité et de sécurité incendie (Département), ainsi que sur les aspects environnementaux (Région).

Le panneau réglementaire annonçant l'obtention du permis a été affiché sur le terrain, déclenchant ainsi le délai légal de deux mois durant lequel les tiers peuvent exercer un recours. À l'issue de cette période, l'État disposera d'un mois supplémentaire pour faire valoir d'éventuelles observations. Cette étape marque une avancée majeure dans la mise en œuvre du projet.

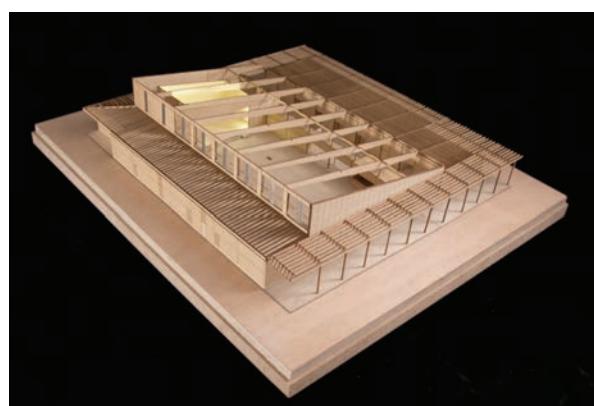
CALENDRIER DU PROJET

Le projet de la nouvelle salle multi-activités suit un calendrier rigoureusement établi, jalonné par plusieurs phases essentielles.

La première étape, consistant en l'analyse des besoins et l'élaboration du programme fonctionnel, s'est déroulée de janvier à octobre 2023. Cette phase a permis de définir précisément les attentes des usagers et les caractéristiques du futur équipement.

De novembre 2023 à mai 2024, la commune a conduit la procédure réglementaire d'attribution du marché de maîtrise d'œuvre, organisée sous forme de concours d'architecture. À l'issue de cette consultation, l'équipe lauréate a été retenue pour conduire l'étude de conception architecturale, menée de juin 2024 à avril 2025.

Le dépôt du permis de construire a eu lieu en février 2025, suivi de son instruction jusqu'en avril. En parallèle, les services municipaux, en collaboration avec la maîtrise d'œuvre, ont préparé les dossiers de consultation des entreprises. L'appel d'offres pour les marchés de travaux a été lancé à la mi-mai, pour une attribution prévue à la fin du mois de juillet 2025.



La mise en place du chantier est programmée pour le début de l'automne 2025, avec un démarrage effectif des travaux avant la fin de l'année.

Si le calendrier est respecté, la livraison du bâtiment interviendra au cours de l'été 2027, permettant une ouverture au public à cette même échéance.



ZOOM SUR L'ÉCO-RESPONSABILITÉ : UN PROJET TOURNÉ VERS L'AVENIR

La nouvelle salle multi-activités s'inscrit résolument dans une démarche écoresponsable, tant sur le plan de la conception architecturale que sur celui de l'aménagement paysager et de la performance énergétique.

DES MATERIAUX DURABLES ET LOCAUX

Le projet privilégie **des matériaux bio-sourcés**, durables et respectueux de l'environnement. La structure du bâtiment sera réalisée en bois lamellé-collé, avec un bardage bois, des plafonds acoustiques en matériaux naturels, et des menuiseries intérieures et extérieures en bois. Le bois utilisé sera principalement labellisé Bois des Alpes™, garantissant une ressource locale, traçable et à faible empreinte carbone.

UNE TOITURE MULTIFONCTIONNELLE

La toiture joue un rôle central dans la performance environnementale du bâtiment. **Elle sera partiellement végétalisée** pour limiter les îlots de chaleur et intégrer la construction dans son environnement, et équipée de panneaux photovoltaïques (144 kWc) pour produire une partie de l'énergie consommée sur site.

LUMIÈRE, VENTILATION ET CONFORT NATUREL

L'architecture a été pensée pour maximiser l'apport de lumière naturelle grâce à **de grandes ouvertures, une toiture en pente et une belle hauteur sous plafond**. La ventilation naturelle est assurée par des ouvrants motorisés, couplés ou non au système de désenfumage, garantissant un renouvellement d'air quasi permanent.

RÉCUPÉRATION ET GESTION DES EAUX PLUVIALES

La gestion des eaux pluviales est assurée directement sur le site, notamment grâce à **l'aménagement de noues paysagères ainsi qu'à la création de bassins de rétention et d'infiltration**.

LE PROJET INTÈGRE LES GRANDS PRINCIPES BIO-CLIMATIQUES SUIVANT :

- Orientation optimisée du bâti et choix des ouvertures selon l'orientation et la nature des locaux.
- Protections aux vents dominants.
- Débords de toiture comme protection solaire passive.
- Ventilation naturelle par ouvrants motorisés.
- Chauffage par géothermie.
- Production d'électricité par panneaux solaires.
- Toiture végétalisée.
- Surfaces extérieures perméables.

AVEC UN AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR DURABLE ET UNE BIODIVERSITÉ SAUVEGARDÉE :

- 2165 m² de pleine terre préservée sur une parcelle de 6745 m² (soit plus de 30 %).



- Réduction des îlots de chaleur: toitures végétalisées, espaces verts, arbres en parking, revêtements perméables en mélange terre-pierre.
- Limitation de la pollution lumineuse, avec régulation via horloge astronomique et détecteurs de présence, et une température maximale de 2 700 K.
- Respect des végétaux: espèces locales, peu gourmandes en eau, sans produits phytosanitaires.
- Récupération des eaux pluviales de toitures (salle polyvalente et tennis).
- Création d'une noue de rétention des eaux de ruissellement.

UNE PERFORMANCE CARBONE AMBITIEUSE EST RECHERCHÉE.

Le bâtiment vise le niveau E4C2 du label E +C-, en cohérence avec les enjeux sur **la diminution des émissions de gaz à effet de serre**. Pour cela, les mesures suivantes ont été adoptées :

- Un aménagement extérieur doté de revêtements perméables et d'une végétalisation renforcée.
- Des fondations en béton limitées au rez-de-chaussée avec une superstructure en poteaux-poutres bois.
- Une toiture et des bardages bois agrémentés d'isolants bio-sourcés.
- Un chauffage par géothermie.
- Un éclairage LED avec gestion intelligente.
- Une installation de 144 kWc en panneaux photovoltaïques.
- Une pompe à chaleur à faible impact limitant les fluides frigorigènes.
- Un chantier « vert » ayant recours à des éléments préfabriqués et à la terre du site.

AVEC UNE QUALITÉ DE L'AIR ASSURÉE ET UNE GESTION DE L'EAU INTELLIGENTE :

- Un renouvellement d'air quasi permanent.
- Des matériaux sains: isolants bio-sourcés, bois durable, peintures éco-labellisées et matériaux à faible émission de CO2.
- Une consommation d'eau optimisée grâce à des sanitaires hydro-économies et une robinetterie de qualité alliant robustesse et économies d'énergie.
- Des espaces verts durables composés d'essences locales nécessitant peu d'entretien et d'arrosage.
- Une récupération des eaux pluviales stockées dans une cuve de 120 m³ pour l'arrosage et le lavage, avec une possibilité d'extension.
- Un assainissement responsable avec une gestion à l'échelle de la parcelle.
- Une limitation de l'artificialisation des sols.
- Une noue de rétention de 55 m³.

ZOOM SUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE

Afin d'avoir une maîtrise d'œuvre pour réaliser ce projet, la commune a choisi la mise en place d'un concours. C'est une méthode de sélection permettant au maître d'ouvrage de choisir un projet architectural parmi plusieurs propositions. Chaque candidat soumet une esquisse et reçoit une indemnisation.

Tout commence par la publication d'un avis et d'un règlement précisant les critères de sélection, le montant de la prime et les délais. Après réception des candidatures, le jury établit une liste de présélectionnés. Les candidats retenus doivent ensuite rendre leur projet dans les délais impartis. Une analyse fonctionnelle, technique et économique est effectuée avant la délibération du jury, qui évalue chaque proposition

sur des critères architecturaux, d'insertion urbaine, d'accessibilité et de coûts.

Une publication des résultats est requise, suivie d'une procédure d'attribution entre le maître d'ouvrage et le lauréat pour finaliser le marché de maîtrise d'œuvre.

L'équipe de maîtrise d'œuvre choisie est constituée des architectes urbanistes paysagistes Gautier +Conquet_aup, accompagnés de Cogeci (structure bois et béton), Indiggo (fluides et qualité environnementale), Eco+Construire (économie), Lasa (acoustique), Tecta (voirie et réseaux divers), Cuisine Ingénierie (cuisiniste) et Proman (ordonnancement, pilotage, coordination chantier).

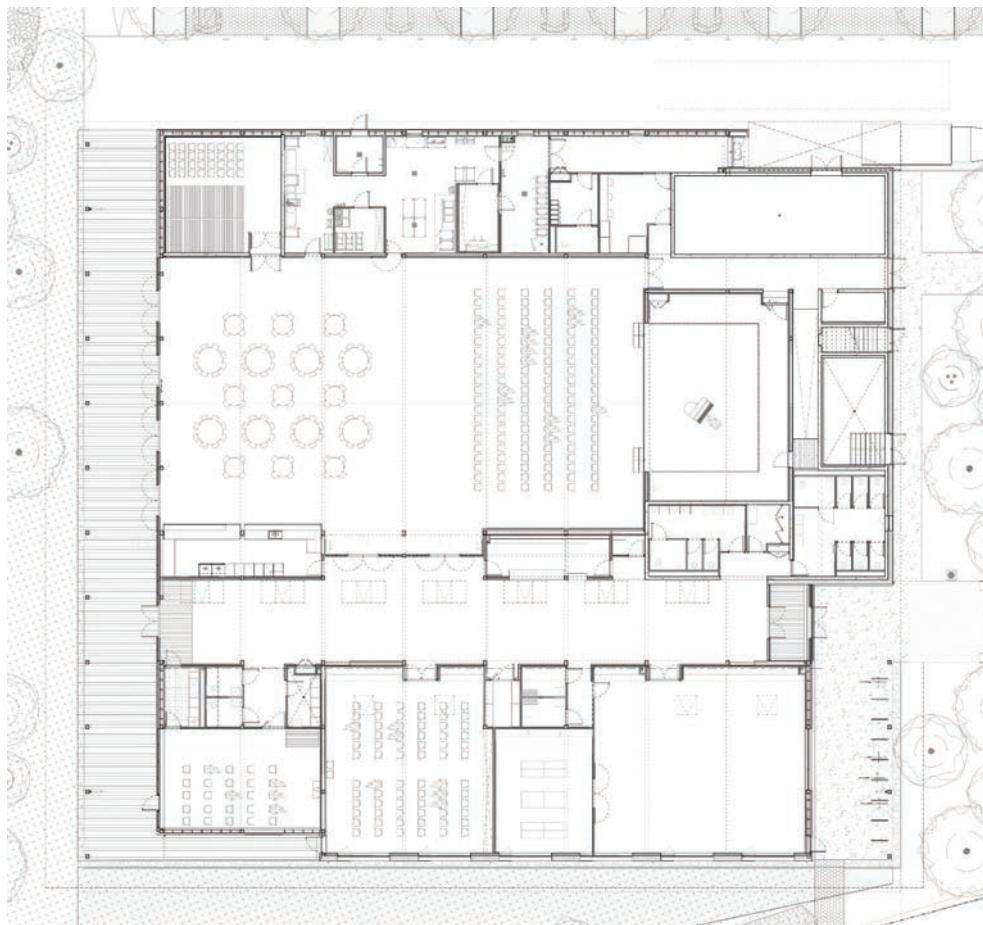
EMPLACEMENT, PLAN, VOISINAGE ET ZOOM SUR L'ACOUSTIQUE

L'INTÉRIEUR: l'entrée principale se fait à l'est et sera visible depuis le chemin de Zone ou le tennis. Cette entrée piétonne, aménagée en pente douce, facilite l'intégration du bâtiment dans son contexte urbain et s'inscrit dans la continuité du réseau de circulation, jouant ainsi un rôle central dans l'organisation du projet.

Dès l'entrée, les vestiaires sont visibles depuis le hall, situés avant la grande salle et face aux autres espaces d'activités.

Les deux salles multi-activités et la salle de réunions sont situées au niveau de la façade sud (le long du chemin). L'ambiance intérieure est sobre et chaleureuse, avec des plafonds en bois et plaques de plâtre pour assurer l'acoustique. Les façades en bois sur allèges basses maximisent la lumière et les vues.

La grande salle s'ouvre à l'ouest avec une vue sur le Jura. Elle possède une toiture mono-pente orientée au nord qui maximise la lumière naturelle tout en limitant l'ensoleillement direct et la surchauffe.



La façade vitrée, équipée d'ouvrants protégés et de stores d'occultation, offre une vue dégagée sur le paysage et un accès à la terrasse abritée à l'ouest.

L'ambiance intérieure est marquée par des habillages en bois perforés ou à tasseaux pour l'acoustique, ainsi qu'un plafond en plaques de plâtre perforées pour l'absorption sonore et la réflexion lumineuse.

Enfin, la salle peut être divisée en deux espaces distincts, chacun avec sa propre entrée.

Le bar constitue un point central de la grande salle. Sa configuration permettra une ouverture côté salle ou côté terrasse extérieure.

La rue intérieure dessert l'entièreté des espaces accessibles au public. Elle sert aussi de lieu de rencontre, de vivre ensemble, de lieu d'information et d'exposition. Elle est éclairée de manière zénithale et conçue comme le foyer des salles d'activités.

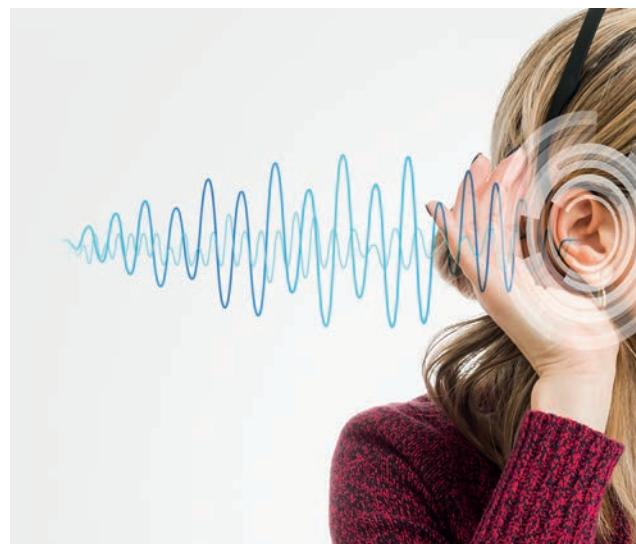
Avec une telle disposition, l'isolement acoustique est favorisé pour l'extérieur et le voisinage.

L'ambiance intérieure inclut une charpente et habillage en bois, des plafonds acoustiques et des sols linoleum.

Au nord, face au parking, les locaux de services et leurs accès sont abrités. Tout ce qui concerne les prises ou les rejets d'air des locaux techniques se fera à l'opposé des habitations les plus proches.

Comme vous pouvez le visualiser sur les plans ci-dessus, **le bâtiment est organisé sur un seul niveau et entièrement de plain-pied**, sauf certains locaux techniques. Ce choix est volontaire, il permet de répondre à certaines problématiques de gestion et de contrôle des accès de manière efficace. Cela n'induit donc ni ascenseur ni escalier pour le public, ce qui renforce l'accessibilité en tout point du bâtiment et limite les espaces de circulation.

L'ACOUSTIQUE: afin de réduire les nuisances sonores entre les différents espaces, l'aménagement des locaux a été pensé de manière stratégique. Les espaces sensibles ou très sensibles sont regroupés et éloignés des zones bruyantes. Par exemple, les locaux techniques, souvent sources de bruit et de vibrations, sont placés à distance des espaces nécessitant un environnement calme.



En complément, **l'isolation acoustique est optimisée grâce à des séparations adaptées**, combinant matériaux lourds et légers selon les besoins. Une attention particulière est portée à la ventilation et aux réseaux traversant ces séparations, afin d'éviter toute transmission indésirable du son entre les espaces.

Le projet met en avant la modularité et la polyvalence de la salle pour maximiser son utilisation. Cet aspect représente un défi acoustique majeur, car chaque usage nécessite une réverbération spécifique.

Pour assurer une diffusion équilibrée du son, les éléments réfléchissants et absorbants ont été répartis selon la distance à la scène. En général, les surfaces proches de la scène sont davantage réfléchissantes, tandis que celles situées plus loin favorisent l'absorption du son. Certains panneaux sont orientés pour rediriger les ondes sonores vers l'arrière de la salle, garantissant une écoute homogène pour tous les spectateurs.

Les parois éloignées bénéficient d'un traitement absorbant afin de maîtriser la réverbération et d'éviter les réflexions tardives nuisibles. Un revêtement spécifique est aussi prévu pour la cage de scène afin de limiter la réverbération dans cet espace.

Enfin, le faux plafond est conçu pour allier esthétique et performance acoustique, avec une finition uniforme et une capacité de réflexion ou d'absorption variable selon la zone. Une modélisation acoustique en 3D viendra confirmer ces choix et garantir le respect des critères de réverbération et d'intelligibilité du son.

L'EXTÉRIEUR: ce nouvel équipement de salles multi-activités prend sa place au sein du pôle sportif sur un terrain rural encore jamais construit. Du fait de son programme et sa vocation au service des habitants, le bâtiment doit être à même de rassembler sous un seul toit les différents éléments du programme.

Le point d'apport volontaire positionné à l'entrée du site est un obstacle visuel dommageable. Ce projet propose un nouvel aménagement adapté permettant un accès fluide et facilité aussi bien pour les piétons que pour les véhicules.

LA PALETTE VÉGÉTALE: le projet paysager vise à harmoniser l'aménagement avec son environnement naturel. Autour du bâtiment, l'espace extérieur est conçu comme un parc, avec une disposition aléatoire des plantations et un tracé sobre qui met en valeur la simplicité du paysage.

Il alterne sous-bois et prairie, avec une diversité végétale : herbacées, vivaces, arbustes et arbres. Les essences caduques offrent de l'ombre en été et laissent passer la lumière en hiver, tandis que les marcescentes assurent une présence en saison froide. Des floraisons printanières apporteront une touche ornementale.

Les végétaux sont choisis pour leur robustesse et leur résistance à la sécheresse, garantissant un aménagement esthétique nécessitant peu d'entretien.

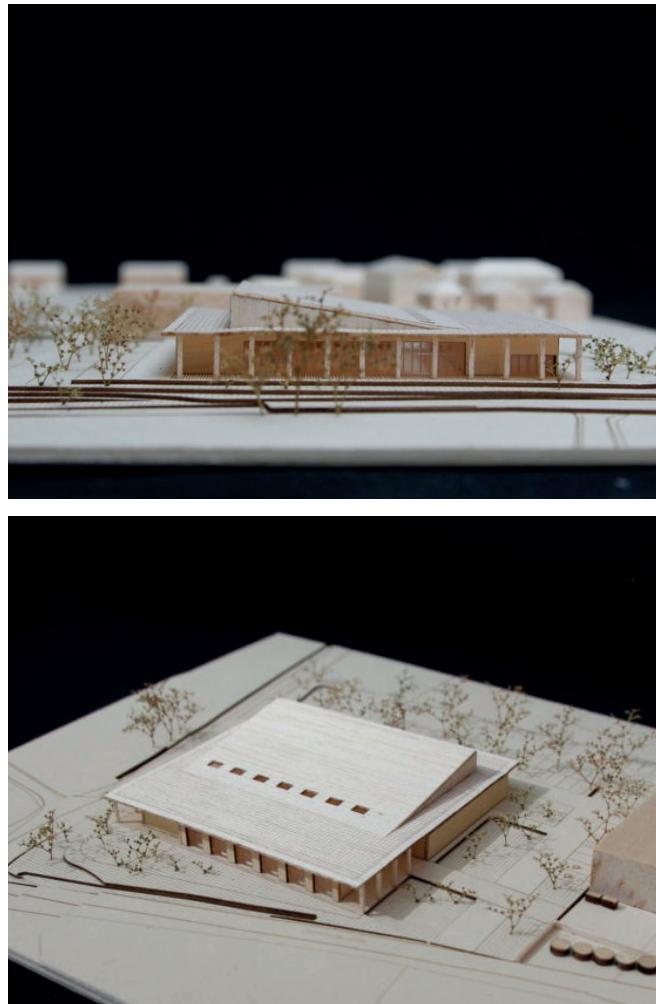
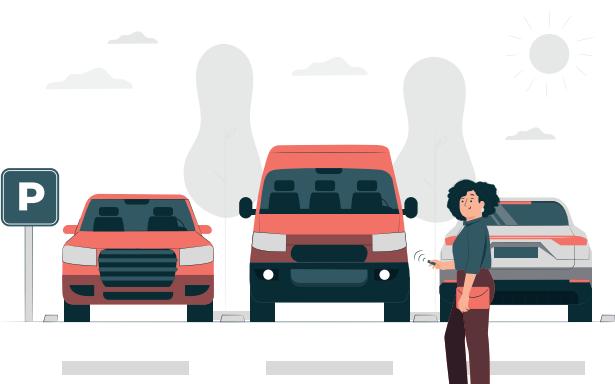
Ce cadre végétal favorise la biodiversité et valorise le bâtiment, grâce aux lisières végétales, aux zones de récupération pluviale et aux prairies ombragées qui assurent une intégration douce et naturelle.

Une prairie s'offrira aux utilisateurs le long de la façade sud, dans le prolongement de la terrasse et permettra de profiter des espaces extérieurs ensoleillés et végétalisés.

Les eaux de pluies sont récoltées et orientées vers des espaces paysagers dédiés, sous forme de jardins de pluie, de noues ou de bassins plantés. Les banquettes plantées aménagées en point bas permettent à la fois le stockage de l'eau et la mise en scène de l'entrée du site avec la création de cheminements surélevés, instaurant ainsi une hiérarchie entre espace d'usage et zone fertile.

LE STATIONNEMENT: le nombre de places de stationnement occupe une grande partie du terrain et engendre une imperméabilisation du sol. Pour garantir des surfaces perméables, **les places de stationnement sont en mélange de sol, terre/pierre, d'espaces verts** au sud et à l'ouest et d'arbres toutes les trois places.

Une différence de niveau entre les deux zones de stationnement est proposée pour s'adapter à la configuration du site. Un muret sépare les deux voies de parking, intégrant ainsi la zone de stationnement à la logique architecturale du projet. Cette organisation permet aussi de répartir les places visiteurs, personnels et livraison. Avec un attendu de 78 places de parking pour une capacité d'accueil de 700 personnes, le parking du stade de foot sera aussi ouvert dès que nécessaire. Enfin, à proximité de l'accès principal, un parking à vélos de 59 m² est prévu.



LES SURFACES:

Le hall intérieur couvrira 209 m², desservant :

- des sanitaires publics de 60 m²,
- une salle d'activités physiques de 200 m² dont 50 m² de rangement,
- une salle d'activités culturelles de 115 m²,
- une salle de réunion de 60 m² dotée d'une kitchenette,
- des vestiaires de 20 m²,
- un bar avec son stockage de 35 m²,
- une salle principale de 522 m² dotée d'une scène de 65 m²,
- des zones de stockages intérieurs de 50 m² et ouvert sur l'extérieur de 80 m²,
- une cuisine aménagée de 116 m²,
- une terrasse couverte avec vue sur le Jura de 225 m².

ESTIMATION DU COÛT DES TRAVAUX

Le coût total de l'opération est estimé à 6 000 000 € HT.

R'ADO

UNE ASSO POUR LES JEUNES, FAITE PAR LES JEUNES !

QUI SOMMES-NOUS ?

R'Ado est une association accueillant tout adolescent de 11 à 17 ans! Elle propose aux jeunes **des services de loisirs, de divertissements et d'accompagnement une à deux fois par mois.** Cette année, l'association est composée de **27 jeunes, encadrés par quatre professionnels de l'animation, ainsi que de 2 bénévoles.**



QUELLES SONT NOS ACTIVITÉS ?

Au cours de cette année, les jeunes se sont réunis à plusieurs occasions, que ce soit pour participer à **une activité commune ou pour collecter des fonds** lors de divers événements (marché communal, soirée jeu, carnaval, etc.). Cette année, **le programme** a été riche et varié, offrant aux jeunes des expériences mémorables et **adaptées à toutes les envies**. Du côté **des sensations fortes**, ils ont pu s'initier au canyoning, au paintball ou encore à l'accrobranche. Pour ceux qui préfèrent des **moments plus calmes**, des après-midi bowling, une expérience immersive dans une quiz room, ainsi que des grands jeux animés par notre. Toutes ces activités favorisant **des échanges chaleureux, une ambiance conviviale et une dynamique de groupe**.



UN PROJET À L'ANNÉE :

Concernant **le projet annuel**, l'objectif de R'Ado consiste à **fédérer les jeunes** autour d'un projet majeur qui leur appartient, de **la conception** jusqu'à **la réalisation**. L'année précédente, ils ont pu participer à un

week-end dans une base de loisirs située au bord d'un lac. Cette année, les jeunes de Beaumont et des communes environnantes se sont une nouvelle fois rassemblés afin d'organiser **un week-end dans une grande maison de maître**. Et leur motivation et leur implication dans les différentes actions (création et vente) leur permettent de concrétiser ce projet au mois de juin.

L'ANNÉE PROCHAINE ?

L'année prochaine promet d'être encore plus **riche en opportunités et en découvertes** pour les jeunes. Nous sommes prêts à accueillir plus de jeunes, avec leurs propres idées d'activités et désireux de contribuer à **un nouveau projet collectif** qui saura les rassembler. **Les inscriptions** débuteront dès **le mois d'août**, accompagnées d'une toute **nouvelle programmation** adaptée à tous les goûts et toutes les envies.

En attendant, toutes les informations nécessaires pour s'inscrire ou en apprendre davantage sur le fonctionnement de R'Ado sont disponibles sur notre site web. Nous avons hâte de voir ce que cette prochaine année nous réserve et de continuer à grandir ensemble grâce à l'énergie et à l'enthousiasme de nos jeunes.

Le président
Deniau Thomas

R'ADO

Notre site web : www.r-ado.com
Mail : r-ado@outlook.fr



COMITÉ DES FÊTES

Depuis ce début d'année, il y a eu quelques événements organisés:



LA CHASSE AUX ŒUFS: un après-midi festif spécialement conçu pour les enfants, fêté le 16 avril, où ils ont eu l'opportunité de participer à une chasse aux œufs organisée dans un cadre convivial et sécuritaire. Accompagnés de Jeannot Lapin, mascotte de l'événement, les participants ont exploré le parc de la mairie pour collecter des œufs. À la fin de l'activité, chaque enfant a reçu un lot comprenant des œufs ou un lapin en chocolat, généreusement offerts par notre partenaire Super U.



LE MARCHÉ AUX FLEURS:

lors du premier marché du mois de mai, qui s'est tenu le 3 mai, le comité des fêtes a organisé un stand dédié aux fleurs et aux plants qui proposait une grande variété de vivaces et de plantes aromatiques, pour embellir vos jardins.



LA FÊTE DE LA MUSIQUE qui a pris place le 21 juin, avec une soirée riche en découvertes. L'événement a proposé une ambiance conviviale avec une buvette, plusieurs food-trucks offrant une variété de plats, et des tables de pique-nique pour profiter d'un repas en plein air au parc de la mairie.

Côté musique, vous avez vibré au son des performances live de deux groupes d'artistes talentueux: Pantone et Chili Muffin, mis en valeur par Gilles Pautex, ingé son. La soirée s'est finie sur les sons du DJ Stef in themix. Parfait pour les amateurs de musique et les familles à la recherche d'un moment festif et chaleureux.



LES FEUX D'ARTIFICE auront lieu le 12 juillet au stade Frédéric Meyer, marquant un des moments forts de l'été. En plus du spectacle pyrotechnique en musique offert par la commune, la soirée sera animée par un DJ, celui que vous avez tant apprécié à la fête de la musique, qui proposera une sélection variée afin de faire danser petits et grands.

Vous pourrez profiter d'une buvette, et vous restaurer auprès de plusieurs food-trucks offrant une palette gustative étendue.

La réussite de ces deux événements permet au comité des fêtes d'offrir à la population les manifestations de la chasse aux œufs et de la parade de Noël.

Le comité des fêtes met à disposition, sous forme de location, **divers équipements pour vos événements**: une remorque frigorifique, des chapiteaux, des planchas et friteuses, ainsi qu'une scène. Pour toute demande, renseignement ou réservation, n'hésitez pas à nous contacter à beaumont.cdf@gmail.com.

Nous jouons un rôle essentiel dans la vie de la communauté en rassemblant des bénévoles passionnés et dévoués. Ce groupe dynamique fonctionne comme une véritable grande famille, où chaque membre contribue à la création de moments uniques et mémorables.

TOUJOURS OUVERT À DE NOUVELLES CONTRIBUTIONS, LE COMITÉ ACCUEILLE CHALEUREUSEMENT TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES.

Que ce soit pour partager des idées, apporter un soutien pratique ou vivre une expérience collective enrichissante, chacun peut trouver sa place. Les talents variés, qu'il s'agisse de décoration, de coordination ou d'un simple coup de main, sont toujours les bienvenus au sein de cette équipe dédiée.

Nous tenons à remercier sincèrement nos bénévoles:

André, Alain, Armand, Benoit, Christophe, Zoé, Lucie, Michèle, Pierre, Jean-Louis, Geneviève, Thomas, Angie, Audrey, Arnaud, Paul, Léna, Benoist, Claire, François, Isabelle, Philippe, Antonin, Anna, Benjamin, Chiara, Fabienne, Julie, Marine, Mélanie, Florent.

Article rédigé par Zoé Seifert

LE COMITÉ DES FÊTES



Si vous aussi vous souhaitez rejoindre l'aventure, faites-nous signe sur nos réseaux sociaux ([cdf_beaumont](#)) lors des événements ou par mail (beaumont.cdf@gmail.com)

Suivez-nous sur **Facebook** et **Instagram** pour ne rien rater!
Instagram: [cdf_beaumont](#)



STUDIO 02 DANCE SCHOOL FAIT VOYAGER SON PUBLIC À TRAVERS LE TEMPS

Le week-end des 5 et 6 avril, le centre ECLA de Vulbens a vibré au rythme de la danse à l'occasion du quatrième spectacle de la Studio 02 Dance School. Intitulé « À la recherche du Bonheur - Un Voyage à travers le Temps », l'événement a enchanté les spectateurs venus assister aux quatre représentations proposées.



STUDIO
02.
- Dance School -

De la préhistoire aux années disco, en passant par le premier pas sur la Lune, les élèves ont transporté le public à travers les époques avec énergie et créativité. Chaque tableau a mis en lumière le travail chorégraphique mené tout au long de l'année par l'école, dans une mise en scène rythmée et pleine d'émotion.

Envie de rejoindre l'aventure ? Le planning 2025-2026 est déjà disponible, et les inscriptions ouvriront à partir du 1^{er} juillet.

Mail : studio02danceschool@gmail.com
Site : www.studio02danceschool.com

studio02danceschool
 Studio02DanceSchool





UNION SALÈVE FOOT (USF)

Sous un soleil radieux, **NOS JEUNES FOOTBALLEURS ET FOOTBALLEUSES U15** de l'USF ont vécu une expérience enrichissante et mémorable lors de **leur participation au prestigieux tournoi international de la Copa Castell à Blanes, en Espagne**. Cette coupe est organisée annuellement par Euro-Sporting, filiale de l'Union Européenne des Associations de Football (UEFA). L'USF avait engagé pas moins de trois équipes (une quarantaine de joueurs et de joueuses) dans cette compétition relevée, démontrant la profondeur de son centre de formation.

La première équipe de l'USF a réalisé un parcours très honorable, se hissant jusqu'à la 6^{ème} place du tournoi. Face à des équipes venues de toute l'Europe et de niveau « régional », les jeunes talents ont montré de belles qualités techniques et un esprit de compétition affirmé. Cette performance témoigne du travail de qualité effectué par les entraîneurs du club et du potentiel prometteur de ces jeunes joueurs.



Cependant, la distinction la plus applaudie est revenue à la deuxième équipe du club. Au-delà des résultats sportifs, les organisateurs ont tenu à récompenser l'attitude exemplaire des joueurs et de l'encadrement de cette équipe en leur attribuant **le trophée du fair-play**. Cette reconnaissance souligne les valeurs d'éthique sportive et de respect cultivées au sein de l'USF. Aussi, nous avons été émus par l'attitude du club de Dundee (Écosse) qui nous a longuement applaudi en fin de tournoi, et qui sait... peut-être que nous les verrons un jour jouer dans un de nos tournois ?



Ce voyage en Espagne restera gravé dans les mémoires des jeunes joueurs. Au-delà de la compétition, cette expérience leur a permis de découvrir une nouvelle culture, de se mesurer à des styles de jeu différents et de renforcer la cohésion de groupe. Nul doute que ce tournoi international aura contribué à leur développement en tant que footballeurs et en tant que jeunes femmes et hommes.

VIE ASSOCIATIVE

L'USF peut être fière de la performance et de l'état d'esprit démontrés par ses trois équipes U15 sous le soleil espagnol. L'USF reste encore plus que jamais un acteur incontournable de la vie locale, vecteur de cohésion sociale sur le territoire, et contribue encore plus que jamais via ce projet de voyage international à l'animation de la commune. Nos plus grands remerciements vont à l'encadrement sportif de l'USF, aux parents accompagnateurs, à nos fidèles sponsors et à nos communes de tutelle pour leur soutien indéfectible.



DU CÔTÉ DE NOS FILLES, le samedi 19 avril, le stade du Vardy à Villaz a été le théâtre vibrant de la première édition d'un tournoi U15 dédié au football féminin. Cet événement a magnifiquement illustré le talent et l'enthousiasme grandissant des jeunes joueuses pour ce sport. Dans cette atmosphère exaltante, nos U15 Féminines ont brillé de mille feux en remportant ce tournoi inaugural! Leur performance, caractérisée par une maîtrise impressionnante et une détermination sans faille, a marqué une journée mémorable pour le développement du football féminin au sein de notre club. Cette victoire est une source de grande fierté pour toute l'USF.

LA BANDA « OLÉ BLAIREAUX » QUAND LA MUSIQUE DEVIENT UNE AVENTURE ENTRE AMIS

Je me souviens du jour où tout a commencé. Nous étions juste une bande de copains, liés par la passion de la musique et l'envie de partager des moments inoubliables. À l'époque, on ne cherchait rien d'autre que le plaisir de jouer ensemble, de faire vibrer nos instruments et de voir les sourires illuminer les visages autour de nous.

Aujourd'hui, nous sommes une banda. Une vraie, une qui met le feu partout où elle passe. Nous ne sommes pas juste un groupe de musiciens mais une famille. Chaque note que l'on joue, chaque rythme que l'on martèle, c'est l'expression de notre complicité, de notre folie, de notre passion commune.

Nos répétitions sont souvent un joyeux chaos, entre fous rires et improvisations improbables. Mais une chose est sûre: quand vient l'heure de jouer devant le public, on se donne à 200%! Il n'y a rien de plus beau que de voir les gens danser, chanter avec nous et se laisser emporter par cette énergie collective.

Notre force, c'est cette alchimie. On ne se contente pas de jouer, on vit chaque morceau à fond, comme si c'était le dernier. Et c'est peut-être ça, le secret de notre banda. Nous ne cherchons pas à être parfaits mais plutôt authentiques et à transmettre une émotion qui dépasse les frontières du son.

Et l'avenir? On le voit comme une fête sans fin. Tant qu'on aura nos instruments, notre amitié et cette passion brûlante, nous continuerons à faire danser les rues et les festivals. Parce qu'au final, ce qui compte, ce n'est pas juste la musique, mais les souvenirs créés ensemble.

Alors, si vous nous croisez, ouvrez grand vos oreilles... et préparez-vous à vivre un moment que vous n'oublierez pas de sitôt!



LA BANDA OLÉ BLAIREAUX

Contact: Céline BIBOLLET

Tél.: 06 22 69 33 11

145 chemin des Travers - BEAUMONT
oleblaireaux@gmail.com



Les Orgues de **BEAUMONT**⁷⁴

SAISON 2025



NOTES PRINTANIÈRES

Ciel menaçant et météo capricieuse n'ont pas découragé les mélomanes. Le concert du dimanche 4 mai, en ouverture de la saison musicale, a rassemblé un public nombreux prouvant que la passion pour la musique dépasse bien souvent les aléas du temps.

Dès les premières notes, **le Chœur des Seize** a fait son entrée avec une mise en scène harmonieuse, sur le Grand Jeu de l'orgue sous les doigts de **Stan Théodas** jeune organiste.

Tout au long du concert, les choristes, sous la direction de **Blanche Latour**, ont sublimé de magnifiques pages de Mendelssohn, tantôt « a capella » tantôt accompagnées par l'orgue. Un programme exigeant, de grande qualité, que les voix parfaitement timbrées des choristes soutenues par l'acoustique généreuse, ont rempli sans peine le chœur de l'église.

Une belle prestation très applaudie qui s'est conclue avec un hymne « Hör mein Bitten » (Entend ma prière) une des compositions les plus connues de Mendelssohn, où la soprano **Sophie Chabert**, dans un dialogue avec le chœur a refermé un beau moment musical.



CONCERTS D'ÉTÉ 2025

DIMANCHE 6 JUILLET À 18H - ORGUE ET VIOLON

*Violon (diapason d'or 2024) Sue-Ying Koang
Orgue : Damien Desbenoit*

Sue-Ying Koang (diapason d'or en 2024) a étudié le violon au Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Lyon, à la Hochschule für Musik Hanns Eisler de Berlin, et à la Longy School of Music de Cambridge. En 2004, elle fut nommée soliste à l'Orchestre Philharmonique de Liège, puis elle part se perfectionner en violon baroque à la Haute École de Musique de Genève et incurver sa carrière maintenant consacrée à la musique ancienne au sein de divers ensembles tels La Fenice, Les Arts florissants, Pygmalion, la Cappella mediterranea.

VIE ASSOCIATIVE

Damien Desbenoit est un claveciniste et organiste français qui se passionne pour la musique ancienne, l'orgue et l'improvisation. Damien Desbenoit a collaboré avec des orchestres et ensembles de musique ancienne de renom, tels que les Musiciens du Louvre, le Verbier Festival Chamber Orchestra, l'Orchestre de Chambre de Genève et l'Orchestre Baroque du Léman, sous la direction de chefs d'orchestre célèbres comme Jordi Savall, Marc Minkowski et Gabriel Garrido. Il se produit également en récital et est organiste titulaire au temple de Chailly à Lausanne.



DIMANCHE 13 JUILLET À 18H

ORGUE ET VIOOLONCELLE

Orgue: Constance Taillard

Violoncelle: Clément Dami

Constance Taillard est organiste, professeure de clavecin et de basse continue au Conservatoire de musique de Genève. En tant que soliste, Constance Taillard est fréquemment invitée à se produire en France comme à l'étranger: Philharmonie de Paris, festivals de La Roque d'Anthéron, des Pianos Folies et de La Chaise-Dieu, etc... émissions sur France Musique. Elle est régulièrement sollicitée par les plus grands ensembles, tels Les Arts Florissants ou Les Musiciens du Louvre.



Clément Dami: violoncelliste basé à Genève, Clément a étudié à la HEM de Genève. Il est lauréat de nombreux prix internationaux et se produit dans toute l'Europe... En solo, en musique de chambre ou en formation plus vaste avec cet instrument, allant du trio à l'octuor. Il fonde en 2013 le Quatuor Ernest, ce qui lui permet de se produire dans de nombreuses villes suisses (Genève, Lausanne, Lugano, Bâle...)

Photos prises sur le net avec l'aimable autorisation de tous les musiciens, et celle de Jean Couturier pour les photos avec l'orgue de Beaumont.

DIMANCHE 20 JUILLET À 18H

CINÉ- CONCERT À L'ÉPOQUE DU CINÉMA MUET

Grand écran « Charlot musicien »

Orgue: Stan Théodas

Stan s'est passionné pour l'orgue dès l'âge de 13 ans. Il a rejoint la classe de Diego Innocenzi au Conservatoire de musique de Genève, dont il sort diplômé en 2023. En 2024, il entre dans les classes d'interprétation d'Éric Lebrun et d'improvisation de David Cassan au sein du Conservatoire de St-Maur-des-Fossés puis en 2025, au Conservatoire national supérieur de musique de Paris dans les classes d'interprétation de Thomas Ospital et d'improvisation de Thierry Escaich.



Stan se passionne aussi pour les harmonies et l'improvisation qui tiennent une place importante dans ses choix musicaux.

LES ORGUES DE BEAUMONT

Concerts: entrée libre / corbeilles

Tél. 04 50 04 42 68

Site : lesorguesdebeaumont74.com



BEAUMONT'E SUR SCÈNE

CETTE ANNÉE 2024-2025

POTS DE L'AVENT.

En décembre 2024, Beaumont'e sur Scène a participé à la tradition locale des pots de l'avent le mardi 10 à la salle des fêtes et a réuni environ 30 personnes.

Lors de ce rassemblement, les présents ont assisté à une représentation des élèves inscrits aux cours de théâtre d'improvisation que propose notre association. L'intermède théâtral a duré une vingtaine de minutes et a été inspiré du public qui a donné les circonstances de la pièce sur lesquelles les élèves ont dû improviser.

STAGE DE THÉÂTRE POUR ENFANTS À PÂQUES.

La deuxième édition du stage de théâtre animé par Joséphine s'est déroulée du 22 au 25 avril 2025. Une douzaine d'enfants ont participé et adoré ce stage - des retours de nouveau très positifs! La prochaine édition aura lieu aux vacances de la Toussaint!

VIDE-GRENIER.

Une nouvelle édition du vide-grenier au centre du Châble prendra place le 14 septembre de 8 à 16h. L'année dernière, nous avions eu une centaine d'exposants, et malgré le jeûne genevois, beaucoup de visiteurs! Durant cette manifestation, le bar du Chat Bleu sera ouvert, il y aura le food-truck sucré « les délices », des tables de pique-nique et une petite restauration.

| | |
|---|--|
| Réservation de votre emplacement | 0626035502 |
| | beaumontesurscene@gmail.com |
| 14 septembre 2025 | |
| Vide Grenier Place de la salle des fêtes et bibliothèque <u>Le châble Beaumont 74160</u> | |
| 100 exposants Chat Bleu ouvert Food truck sucré Tables de picnic Restauration | |



Si vous souhaitez vous inscrire ou avoir plus d'informations et détails, vous pouvez nous contacter au 0626 03 55 02 ou à beaumontesurscene@gmail.com.



SOIRÉE THÉÂTRE VAVIN.

Le 27 septembre 2025, il y aura une soirée théâtre à la salle des fêtes. Mise en scène par Joséphine Espana, il s'agira d'une comédie policière, plus de détails sur nos réseaux bientôt.

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX



Instagram :
[@beaumontesurscene](https://www.instagram.com/beaumontesurscene)



Facebook :
Beaumont'e sur scène



BEAUMONT'E SUR SCÈNE
beaumontesurscene@gmail.com



FIT N'FIGHT

20 ANS DÉJÀ !

En 2005, Christine, Badria et Loic, des copains du village ayant la même passion du sport, prennent le pari lors d'une soirée de créer une association afin de faire partager leurs compétences et leur énergie aux habitants du village.

Avec 30 adhérents et 3 cours ces jeunes amis étaient ravis de voir lors des premiers cours que l'activité physique loisir-plaisir suscitait autant d'enthousiasme.

20 ans plus tard l'ambiance conviviale et bienveillante est toujours présente, seuls les profs ont un peu changé et vieilli (sic).



Cependant notre approche reste toujours la même : associer plaisir, douceur, simplicité et efficacité durant **1 heure de cours chaque semaine lors des cours de yoga, pilates, salsa, nia, danse yoga enfant et éveil corporels comme le do-in.**

Et de proposer aussi des moments ponctuels de convivialité au cours de l'année comme l'été au parc, la sortie raclette-Glières ou le pot de l'avent...

Les inscriptions aux cours se font en ligne en naviguant sur notre site fitnfight.fr

Notre planning hebdomadaire pour la prochaine saison 25-26 est assez similaire à celui de l'année dernière (en illustration), provisoire dans l'attente de la confirmation de la disponibilité de la salle des fêtes de Présilly.

PLANNING 2025-2026 (PROVISOIRE)

| LUNDI | | MARDI | | | MERCREDI | | JEUDI | |
|---------------------------------|--------------------------------|--------------------------------------|--|------------------------------------|----------------------------------|----------------------------|-----------------------------|----------------------------|
| PRÉSILLY Salle des Fêtes | BEAUMONT Ancienne école | PRÉSILLY Salle des Fêtes | BEAUMONT Ancienne école | LE CHÂBLE Motricité CDL | PRÉSILLY Salle des Fêtes | LE CHÂBLE Motricité CDL | PRÉSILLY Salle des Fêtes | BEAUMONT Ancienne école |
| Pilates tous niveaux 9h55-10h55 | | YMP tous niveaux 9h - 10h | | | Pilates senior 9h15-10h15 | | Pilates confirmé 9h-10h | |
| Pilates tous niveaux 11h-12h | | | Yoga senior 10h15-11h15 | Yoga senior 10h15-11h15 | Pilates senior 11h-12h | | | |
| VINYOGA tous niveaux 19h-20h | DO - IN saison automne 19h-20h | YMP / Pilates tous niveaux 19h - 20h | Yoga danse enfant 5-10 ans 17h15-18h15 | Yoga tous niveaux 18h35-19h35 | Pilates tous niveaux 18h30-19h30 | YMP tous niveaux 19h-20h | Salsa expérimenté 19h-20h | |
| | | | Méditation relaxation 19h-20h | NIA Danse tous niveaux 19h40-20h40 | Pilates confirmé 19h30-20h30 | | Salsa débutant 20h-21h | |



Des petits changements cependant:

- Le cours de danse enfant est désormais le **mardi soir** à 17h.
- **Le cours de méditation relaxation** devient régulier toute l'année.



Nos places sont limitées notamment pour les cours de pilates et ceux qui ont lieu dans la salle de l'ancienne école de Beaumont (cf. planning). Il arrive cependant qu'au cours de l'année, nous puissions accueillir de nouveaux adhérents qui bénéficient alors d'un tarif ajusté au prorata de la saison. N'hésitez pas à tenter votre chance.

À savoir également que les cours du matin s'adressent plutôt à un public « séniors » sans exclure les autres tandis que ceux du soir sont plus adaptés aux « actifs ».

Venez nous découvrir durant l'été au parc Meyer au Châble, les mercredis à 18h30 pour des cours gratuits (annulés en cas de pluie, orage...) ou lors de la fête des associations le samedi 6 septembre place du marché de Beaumont, ou encore nous envoyer un mail.

FIT N'FIGHT

Renseignements et inscription:
www.fitnfight.fr
Tél. 04 50 75 56 42
Mail : fitnfight@hotmail.fr

D'INFOS

ASSOCIATION CADÊNCIA DA GINGA - CAPOEIRA

L'année scolaire 2024-2025, première année d'activité pour l'association Cadência da Ginga - Capoeira, se poursuit avec beaucoup d'enthousiasme, une belle énergie et des échanges enrichissants autant pour les jeunes que pour les adultes.

Tout au long de l'année, de nouvelles personnes sont venues pour essayer et souvent poursuivre les cours qui ont lieu les mercredis après-midi.

En décembre, la « roda de Noël » fut l'occasion de mettre à niveau les cordes des capoeiristes avertis, afin de faire le passage aux couleurs de la nouvelle école : Sete Quedas.

L'association a eu la chance de participer à l'organisation du Grand Carnaval de Beaumont qui a eu lieu le samedi 16 mars à la salle des fêtes du Châble. Ce fût l'occasion pour les jeunes et les adultes de faire une démonstration de capoeira : chants, musique et roda étaient au programme. Le public a pu profiter de ce moment festif pour s'initier au mouvement de base : la ginga ; et à son rythme. « Cadência da Ginga » a pris tout son sens ! Merci aux personnes présentes pour leur accueil et leur belle énergie.

À l'heure où ces lignes sont écrites, nous venons de vivre le premier Batizado de l'association.

Nous avons accueilli, durant cette journée des invités, notamment Mestre Índio, ainsi que des Graduados et des Professors, venus de Paris, Lyon et Marseille pour l'occasion et qui ont partagé avec nous leur expérience.

Le Batizado (baptême), à la CAPOEIRA, est surtout l'occasion d'une grande fête qui permet aux élèves de se retrouver autour de leur Mestre (Maître de capoeira). C'est un événement important pour les élèves et le professeur qui pratiquent toute l'année.

Pour les élèves qui débutent, c'est à cette occasion qu'ils reçoivent leur apelido (surnom), tradition qui remonte à l'époque où la capoeira était pratiquée clandestinement.



L'obtention de son apelido est souvent source de fierté et d'appartenance à la grande famille de la CAPOEIRA. Enfin, pour tous les élèves, le Batizado est le passage d'une corde, l'obtention d'un grade (a troca de cordão) ! Tous les élèves de mêmes grades sont appelés à jouer avec des capoeiristes plus gradés lors d'une Roda. Une fois le jeu fini, l'élève reçoit sa corde !

Nous profitons de ces mots pour remercier les élèves pour leur investissement, les parents pour leur confiance et la mairie de Beaumont pour son soutien.



CAPOEIRA

Si vous souhaitez avoir plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter par mail à cadenciadaginga@gmail.com ou à travers notre site internet : www.associationcadenciadaginga.com

TENNIS CLUB CHABLE-BEAUMONT

AGENDA CHARGÉ AU TENNIS CLUB !

Cette année, le club était engagé dans les différentes catégories des championnats de Haute-Savoie : une équipe femmes, deux équipes hommes, une équipe messieurs + 35 ans et une équipe mixte et un total de 7 équipes jeunes, garçons et filles.

Le tournoi interne adulte qui s'est terminé en mai, suivi par notre tournoi open de juin qui réunit les meilleures joueuses et joueurs de la région. Un tournoi multi-chance (TMC) a aussi été organisé pour les jeunes durant les vacances de Pâques.

Bravo à Margot Raynal (notre photo) et Jules Lavorel qui représentaient notre club et qui ont terminé finalistes de leurs compétitions respectives.

Au mois d'août un tournoi dames et un tournoi ado.



TENNIS CLUB

Inscription 2025-2026 :

- le mercredi 3 septembre de 16h à 20h,
- le samedi 6 septembre de 9h à 12h.

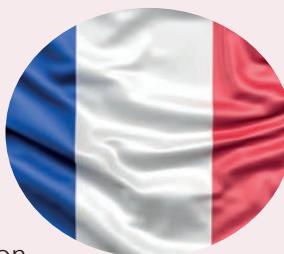
Pour les stages d'été, veuillez contacter
M. Christophe Macrelle au 07 61 47 76 17



Également au programme, une sortie le 21 mai à l'open ATP de Genève, une journée multi-raquettes (badminton, pickleball, mini-tennis), le barbecue du tournoi et pour clôturer la saison de l'école de tennis, la fête du tennis. Avec un club rénové, peinture extérieure, implantation d'une terrasse de 35 m² et d'un store.

LE COMITÉ SE RÉJOUIT DE VOUS ACCUEILLIR NOMBREUX LA SAISON PROCHAINE.

AFN DU SALÈVE LE DRAPEAU FRANÇAIS



Lors des cérémonies publiques de notre commune, qui jalonnent le calendrier, le Drapeau Tricolore est porté comme le symbole de la nation, le Peuple réuni.

Son histoire n'est pas linéaire, mais on s'accorde sur sa valorisation dès la révolution française en 1789. Après quelques péripéties il sera institutionnalisé à partir de 1850. Mais ce sera la grande guerre de 14/18 qui incrustera dans l'âme du peuple sa valeur symbolique et émotionnelle.

On peut remarquer d'ailleurs que les Français ne brandissent pas leur drapeau à toutes occasions comme le font d'autres peuples européens. La Suisse ou la Suède par exemple utilisent ce symbole pour des réjouissances locales ou privées. Le drapeau français recèle une valeur forte, issue des guerres et il y a comme un respect à le réserver aux manifestations collectives. Accompagné de la Marseillaise, il suscite une émotion particulière.

En 1945 au sortir de la guerre, Maurice Chevallier, dont les plus anciens se souviennent, en fit une grande chanson populaire sous le titre de « Fleur de Paris » :
« Bleu, Blanc, Rouge, avec l'espoir elle a fleuri, c'est une fleur de Paris »

Mais le temps passant, les anciens combattants qui portaient ce drapeau dans nos cérémonies locales se font rares. Pour que ce symbole fort, le Drapeau français flotte encore au milieu des habitants, il est nécessaire de trouver des porteurs volontaires, des porte-drapeaux, qui prennent le relai sur la commune de Beaumont.

Hommes ou femmes, l'âge n'étant pas une limite, si vous êtes sensible à la préservation de la mémoire collective et aux symboles qu'elle représente, pour nous rejoindre, prenez contact avec la mairie.

*Le Président des Anciens Combattants AFN du Salève
Alain Bullat*



SAKURA



DEUX ASSOCIATIONS DE BEAUMONT S'UNISSENT POUR LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE

Suite à la journée solidaire du 4 mai 2024, organisée par Sakura l'Art du Mouvement Beaumont, en partenariat avec l'association ALFAA GHS (Association de Lutte contre la Faim dans l'Agglomération Annemassienne et du Genevois Haut-Savoyard), Sakura Beaumont a souhaité faire don des fonds récoltés à ALFAA-GHS.

Anne Guillou-Gros, présidente de **Sakura Beaumont**, a eu le grand plaisir de remettre le mercredi 23 avril dernier, **au nom des adhérents et bénévoles de Sakura, un chèque de 1000 €** à Jean Berthet, président de **l'Association ALFAA-GHS** et son équipe. Anne Guillou-Gros, Corinne Meuvret, Cécile Camaret et les adhérents de Sakura Beaumont, tiennent à remercier à nouveau chaleureusement toutes les personnes, ainsi que la mairie de Beaumont, ayant contribué à récolter ces fonds et souhaité apporter leur soutien.



1000 MERCIS À SAKURA!

Depuis 40 ans, l'ALFAA-GHS apporte son aide aux plus démunis, grâce au dévouement compétent de l'équipe et à la générosité des donateurs. Elle distribue près 150 000 kg de denrées alimentaires dont 78 000 sur les 17 communes du Genevois, depuis le local de Beaumont.

Chaque semaine, en alternance, sur les secteurs d'Annemasse et de Saint-Julien ce sont de 90 à 130 familles qui sont accueillies. Chacune repart avec de 6 à 10 kg de denrées alimentaires par personne.



LES BÉNÉVOLES - LORS DE LA JOURNÉE SOLIDAIRE
DU 4 MAI 2024 - MERCI POUR ALFAA !

Le financement (fonctionnement et achat de produits) se répartit de la façon suivante :

- participation des bénéficiaires,
- participation des collectivités locales, communes et communautés de communes,
- dons d'associations (théâtre, chorale, exposition, culture, sport, ...) et de particuliers, mécénat d'entreprises.

Les denrées distribuées proviennent :

- d'achats à la banque alimentaire pour plus de 80 %,
- de dons de producteurs locaux,
- d'achats en magasin ou auprès de grossistes.

Les bénéficiaires et l'équipe de l'ALFAA-GHS remercient chaleureusement l'association SAKURA pour sa bienveillante attention. Ce don de 1 000 € permettra à l'équipe d'être encore plus efficiente dans sa mission de lutte contre la précarité alimentaire.

Pour l'équipe de l'Alfaa-Ghs
Jean Berthet

ASSOCIATION DE LUTTE CONTRE LA FAIM
DANS LE GENEVOIS HAUT-SAVOYARD

<https://alfaa-ghs.org>



SAKURA L'ART DU MOUVEMENT

Corinne Meuvret: 06 37 84 05 17
www.ecolesakura.com



AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES

BEAUMONT – FEIGÈRES – NEYDENS – PRÉSILLY

« Ton sang peut sauver ma vie. Le mien peut sauver la tienne »

QUI PEUT DONNER SON SANG :

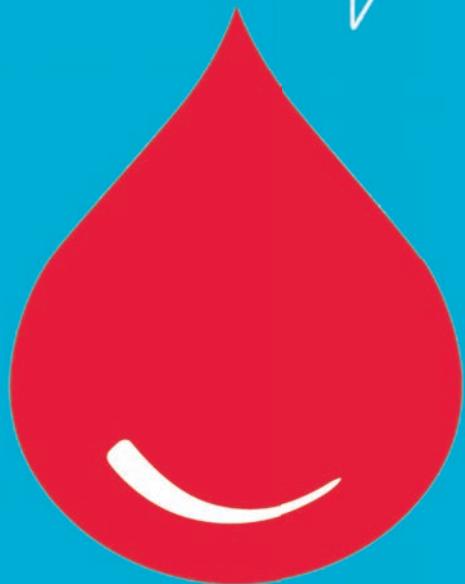
- Avoir entre 18 et 70 ans
- Être en bonne santé
- Pesaer au moins 50 kg
- Le nombre de dons maximum est de 4 fois par an pour les femmes et de 6 fois pour les hommes
- À chaque collecte sont présents : 1 secrétaire, 1 médecin et plusieurs infirmières de l'EFS d'Annemasse.
- Pour les donneurs, se munir d'une pièce d'identité
- À chaque collecte, un questionnaire médical est à remplir avec le médecin.

LES COLLECTES PRÉVUES EN 2025 À NEYDENS

- Vendredi 23 mai
- Jeudi 30 octobre

de 15h30 à 19h30
à la salle communale

PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,
DONNEZ VOTRE SANG !



PRIVILÉGIEZ LA PRISE DE RENDEZ-VOUS

SUR LE SITE DE L'EFS :

mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

ou par Tél. : 04 78 65 63 63

- Lundi de 8h30 à 13h30
- Mardi et jeudi de 12h30 à 18h

L'EFS d'Annemasse envoie un message de convocation aux donneurs en fonction des dates de collecte.

AMICALE DES DONNEURS DE SANG

BEAUMONT – FEIGÈRES
NEYDENS – PRÉSILLY

Gérard MATHIS

Tél. 04 50 49 31 97

getc.mathis@gmail.com



D'autre part, le comité actuel arrête ses fonctions à la fin de l'année 2025 et nous sommes à la recherche de personnes motivées pour le remplacer.
Notre équipe se tient à votre disposition le jour des collectes.



NUMÉROS UTILES

MAIRIE

📍 1 Parc de la Mairie - 74160 Beaumont

📞 04 50 04 40 58

✉ accueil.mairie@beaumont74.fr

🏠 www.beaumont74.fr

⌚ Horaires d'ouverture au public:

- Lundi, mardi et jeudi: 14h - 18h
- Mercredi: 9h - 12h
- Vendredi: 14h - 17h

Permanence du Maire et des adjoints sur RDV

Permanence assistante sociale sur RDV

📞 04 50 33 23 49

SERVICES POSTAUX AU KIOSQUE DU SALÈVE

La Maison de la Presse propose des services postaux tels que l'envoi de lettres, colis et recommandés.

📍 3, Parc de la Mairie

📞 04 50 80 31 79

⌚ Horaires d'ouverture

- Du lundi au vendredi:
7h - 12h15 / 15h - 19h
- Samedi: 8h - 12h / 15h - 18h
- Dimanche: 8h - 12h

SERVICE DES EAUX ET ASSAINISSEMENT

Pour toute question relative à l'eau potable et à l'assainissement, veuillez contacter le service dédié de la Communauté de Communes du Genevois (CCG).

Service Eau et assainissement

📍 accueil du public:

285 rue Louis Rustin - Bat HERA - entrée 1

⌚ Du lundi au mercredi: 9h - 12 / 14h - 17h

Jeudi: 9h - 12h / fermé après midi

Vendredi: 9h- 12h / 14h - 16h30

📞 04 50 959 960

accessible 24h/24 et 7j/7 (en cas d'urgence)

✉ eau-assainissement@cc-genevois.fr



PROXIGEM - Transport à la demande

PROXIGEM est un service de transport à la demande destiné aux résidents du Genevois. Pour connaître les horaires et réserver un trajet, retrouvez toutes les informations ci-contre.

DÉCHÈTERIE DE NEYDENS

📍 Chemin de Fillinges

📞 06 27 82 12 78

⌚ Horaires d'ouverture

- ÉTÉ - de mars à octobre:
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi:
9h - 12h / 14h - 18h
Mardi: 14h - 18h (fermée le matin)
Samedi: 9h - 18h
Dernier accès autorisé: 10 minutes avant la fermeture
- HIVER - de novembre à février:
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi:
9h - 12h / 14h - 17h30
Mardi: 14h - 17h30 (fermée le matin)
Samedi: 9h - 17h30
Dernier accès autorisé: 10 minutes avant la fermeture

Il est obligatoire de présenter votre carte d'accès à l'entrée de la déchetterie : vous pouvez en faire la demande sur le site internet de la CCG :

🏠 https://www.cc-genevois.fr/fr/vie-pratique-et-services/vos-dechets/carte_acces_dechetteries

NUMÉROS D'URGENCE

En cas d'urgence, composez l'un des numéros suivants :

15: SAMU (Urgences médicales)

17: Police secours

18: Pompiers

112: Numéro d'urgence européen

114: Urgence pour personnes sourdes ou malentendantes (SMS, fax ou application dédiée)

0472116911: Centre anti-poison

Ces numéros sont gratuits et accessibles 24h/24, 7j/7. Le 112 est également valable dans toute l'Union européenne.

Proxigem

TRANSPORT A LA DEMANDE

du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h
Sur réservation uniquement



Le transport à la demande **PROXIGEM** s'adresse aux habitants de la Communauté de communes du Genevois :

- éloignés des arrêts de transport public (+ 500m)
- rencontrant des difficultés pour se déplacer

Comment ça marche ?

1

Je réserve par téléphone au **N° Vert 0 800 04 74 00**

Standard téléphonique ouvert du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 12h et de 13h à 17h.

Ou par mail à l'adresse suivante : resa@proxigem.fr

2

Je me présente au lieu de RDV convenu lors de la réservation ou devant mon domicile au moins 5 minutes à l'avance.

3

Je règle mon trajet directement au conducteur :
3€ le ticket à l'unité

4

En cas d'annulation, je préviens au plus tôt en appelant le service au 0 800 04 74 00



Personnes à mobilité réduite

- La prise en charge s'effectue directement devant votre domicile et vous transporte jusqu'à votre destination
- Possibilité de souscrire un **abonnement mensuel PROXIGEM** pour 30€

+ D'INFOS : www.cc-genevois.fr - rubrique «VOUS DEPLACER»



abonnez-vous à la newsletter de la Communauté de communes depuis notre site internet www.cc-genevois.fr



BIENTÔT 16 ANS ?

PENSEZ AU RECENSEMENT

Pour qui ?

Tous les Français âgés de 16 ans ?

C'est obligatoire !

Pourquoi ?

Grâce au recensement :

- inscription d'office que les listes électorales
- convocation en JDC
- possibilité de s'inscrire aux concours et examens
- possibilité de passer le permis de conduire

Comment ?

Rendez-vous en mairie ou sur www.service-public.fr

TOUTES LES
INFORMATIONS ICI



INSTAGRAM
[@armees.jeunesse](#)

LINKEDIN
Direction du service national
et de la jeunesse

X
[@DSNJeunesse](#)

YOUTUBE
[@SGArmees](#)



du 31 mars
au 5 avril
2025

**DISTRIBUTION DE COMPOST
ET DE BROYAT
À LA DÉCHETTERIE DE NEYDENS**



#TOUSAUCOMPOST2025
WWW.TOUTAUCOMPOST.FR

ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

25 mai 2024: Amaël RODRIGUES
26 août 2024: Roméo SPINAZZOLA
21 novembre 2024: Alma DARRACQ
17 décembre 2024: Dina CHAANOUN
20 décembre 2024: Naomie BOYAT
21 décembre 2024: Apolline MÉRAL
30 décembre 2024: Alessio BASTIN BANQUY

22 janvier 2025: Marceau MARQUET
27 janvier 2025: Achille GUERIN
9 février 2025: Marceau SCAPPATICCI
5 mars 2025: Maël et Axel CAVAGNÉ
21 mars 2025: Timoëlle BADERSBACH
11 avril 2025: Isaac BARRAL VITTOZ
1^{er} mai 2025: Liam BOSSONNEY



MARIAGES

21 novembre 2024:
Diana LOPEZ ANGELES & David LAKS
5 avril 2025:
Laura REDONDO & Loïc GUYOT
17 mai 2025:
Miora ANDRIAMAMPANDRISOA & Jacques BARBEY

DÉCÈS

12 mars 2025: Karl SCHMIDT
22 avril 2025: Beniamino GRANDIN



Samedi
12 Juillet



Bal populaire

LE CHÂBLE
STADE MEYER - DÈS 19H

Buvette & Foodtrucks

22H30 FEUX
PYROMÉLODIQUES

Organisé par le Comité des fêtes de Beaumont



SUIVEZ-NOUS POUR PLUS D'INFOS :